

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 19 - samedi 20 décembre 2025 / 28-29 jumada al thani 1447 - N° 3982 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERIF ABDELMAJDID "ANTAR"

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

FORUM AFRIQUE - RUSSIE

L'Algérie et l'Egypte  
réaffirment leur convergence  
stratégique au Caire

P.24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie appelle  
à une réforme structurelle  
et équitable du dispositif  
onusien de lutte contre  
le terrorisme

P.24

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE  
ET L'EXCELLENCE MONDIALE

Un partenariat  
stratégique avec  
Johns Hopkins

P.24

## FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# Le président Tebboune inaugure la 33<sup>e</sup> Foire de la production algérienne et célèbre l'innovation nationale



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi après-midi, à l'inauguration de la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, sous le slogan «L'Algérie construit son avenir». P.6

COMMERCE ÉLECTRONIQUE  
EN ALGÉRIE

L'État renforce l'arsenal  
de contrôle pour protéger  
le consommateur

P.7

DÉTOURNEMENT DE  
L'ALLOCATION TOURISTIQUE

L'État serre la vis  
pour protéger les deniers  
publics

P.3

DIALOGUE SOCIAL EN ALGÉRIE  
Une tripartite annoncée pour  
relancer le chantier de la loi  
du travail

P.4

SANTÉ

Dépression :  
et si vous  
manquiez de  
dopamine ?

P.12-13

F O T B A L L

CAN-2025  
(ALGÉRIE)

Les "Verts"  
en quête d'une  
troisième étoile



P.21

BACHIR MAZOUNI,  
SOIXANTE ANS  
AU SERVICE DE  
LA MUSIQUE  
ANDALOUSE

Une soirée  
d'exception  
à Alger

P.16

DELY IBRAHIM  
(ALGER)

Un incendie  
ravage des  
magasins de  
prêt-à-porter  
sans faire de victimes

P.2

## POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Le ministère lance « Insat », un portail numérique pour simplifier les doléances citoyennes



Dans un souci de modernisation des services publics et de proximité avec les citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications a inauguré le portail numérique « Insat ».

Cette plateforme permet aux citoyens de déposer facilement leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience concernant les services postaux et les télécommunications électroniques.

Accessible à l'adresse <https://insat.mpt.gov.dz>, le portail offre un processus simple, sécurisé et transparent.

Il garantit un traitement rapide des doléances, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services publics.

Le ministère souligne que cette initiative s'inscrit dans une stratégie de digitalisation des services publics, répondant aux attentes croissantes des citoyens pour des outils numériques efficaces et accessibles.

« Insat » permet de rapprocher l'administration des usagers, tout en renforçant la transparence et l'efficacité », a précisé le communiqué officiel.

Ce portail marque un pas significatif vers une administration plus réactive et moderne, consolidant la confiance des citoyens et facilitant l'accès aux services publics essentiels.

R.N

## DOUANES

### Près de 53.000 comprimés de psychotropes et plus de 2 kg de kif saisis lors d'une opération sécuritaire majeure

Les Douanes algériennes, en coordination avec l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale, ont réalisé une saisie spectaculaire de près de 53.000 comprimés de psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité.

Ces opérations ont eu lieu dans les territoires de compétence d'Oran et de Bir El-Ater (Tébessa).

Les capsules saisies contenaient du « Prégabalin 300 mg », substance psychotrope très prisée sur le marché illicite, tandis que 2,254 kg de kif traité ont été également interceptés.

Quatre (4) individus impliqués dans ces trafics ont été arrêtés et présentés aux autorités judiciaires compétentes.

Un montant de 281.000 DA, ainsi que quatre (4) véhicules utilisés pour la contrebande, ont été saisis.

Le communiqué des Douanes souligne que ces interventions illustrent la coordination efficace entre les différents corps de sécurité, témoignant de la mobilisation continue pour protéger la population et garantir la sécurité nationale.

Ces opérations démontrent l'engagement de l'Etat dans la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, véritables menaces pour la santé publique et la stabilité sociale.

Elles renforcent également la confiance des citoyens dans les institutions chargées de la sécurité et de l'ordre public.

R.L

# CLIN D'EIL

## DELY IBRAHIM (ALGER)

### Un incendie ravage des magasins de prêt-à-porter sans faire de victimes

Un incendie s'est déclaré, vendredi à l'aube, dans des magasins de prêt-à-porter situés dans la commune de Delly Ibrahim, à Alger, sans faire de pertes humaines, a indiqué la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Le sinistre, survenu aux environs de 3h22 du matin, a mobilisé d'importants moyens d'intervention pour éviter sa propagation. Selon le communiqué de la DGPC, le feu a touché deux villas exploitées comme magasins de prêt-à-porter, situées au niveau de la cité 11 Décembre 1960, relevant de la daïra de Chéraga. Dès le signallement de l'incendie, les unités de la Protection civile sont rapidement intervenues, déployant huit camions citerne, une ambulance et une échelle mécanique afin de circonscrire les flammes et sécuriser les lieux. Grâce à la rapidité d'intervention et au professionnalisme des équipes engagées, l'incendie a pu être totalement maîtrisé à 5h50, évitant ainsi tout risque d'extension aux habitations voisines.

Aucune perte humaine n'a été enregistrée, précise la même source, soulignant l'efficacité du dispositif de secours mis en place.

Toutefois, le sinistre a causé d'importants dégâts matériels, notamment la destruction de marchandises et d'équipements commerciaux.

Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les causes exactes de l'incendie, tandis que des mesures de sécurisation ont été maintenues sur le périmètre concerné. Cet incident rappelle l'importance du respect des normes de sécurité et de prévention des risques, notamment dans les locaux commerciaux aménagés dans des structures résidentielles.

La Protection civile a, à cette occasion, réitéré son appel aux citoyens et aux exploitants à veiller à la conformité des installations électriques et aux dispositifs de sécurité, afin de prévenir de tels accidents et de protéger les vies humaines et les biens.

R.L

## MASCARA

### Un réseau de trafic de drogue démantelé, plus de 13 kg de kif et des milliers de psychotropes saisis

Les services de la Sûreté de la wilaya de Mascara ont porté un coup sévère aux réseaux de trafic de drogue, en démantelant une filière active spécialisée dans la commercialisation du kif traité et des psychotropes.

Cette opération d'envergure, menée récemment sur la base d'informations précises, s'est soldée par la saisie de plus de 13 kilogrammes de kif traité, de plus de 4.600 comprimés psychotropes et par l'arrestation de quatre individus impliqués à différents niveaux de cette activité criminelle.

Selon une source sécuritaire, l'enquête a été déclenchée à la suite de renseignements faisant état de la détention de substances illicites par un individu, dissimulées à la fois dans son domicile familial et dans son exploitation agricole située dans la commune de Mascara.

Une perquisition minutieuse des deux sites a permis aux éléments de la police judiciaire de saisir plus de 3 kg de kif traité, des milliers de comprimés psychotropes, ainsi qu'un véhicule touristique utilisé dans le transport des produits prohibés.

Le suspect a été immédiatement interpellé. L'approfondissement de l'enquête a permis de remonter la filière.

Le premier mis en cause a révélé l'identité de son principal fournisseur, domicilié à Tighennif.

Celui-ci a été arrêté à son tour avant de livrer le nom d'un autre complice actif dans la ville de Mascara.

La fouille de son domicile a conduit à la saisie de 10 kg supplémentaires de kif traité, ainsi qu'une somme de 310.000 DA provenant des revenus de la vente de ces substances toxiques.

L'exploitation des données techniques et des éléments matériels recueillis a également abouti à l'arrestation d'un quatrième suspect, en possession d'un véhicule touristique utilisé pour la distribution des psychotropes.

Les quatre individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus des services de sécurité visant à assainir l'environnement urbain et à lutter fermement contre le trafic de drogues et de substances psychotropes.

R.L

Vendredi 19 - samedi 20 décembre 2025

## Horaire des prières



Fajr :	06h21
Dohr :	12h44
Asr :	15h15
Maghreb :	17h33
Isha :	19h01

## MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaia	Tamanrasset	
	18°	14°	18°	17°	24°	10°
						07°
						08°
						10°
						17°

## GARDAÏA

### Inauguration d'une nouvelle sûreté urbaine à Métlili pour renforcer la sécurité citoyenne

Une nouvelle sûreté urbaine a été inaugurée jeudi dernier à Hai El-Hadba, dans la daïra de Métlili, à 45 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa.

La cérémonie a été présidée par le contrôleur général de Police et inspecteur régional Sud-Est, Lahcene Hassaine, en présence du wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, des autorités locales et de représentants de la société civile et de la famille révolutionnaire.

Ce nouvel établissement représente un acquis majeur en matière de sécurité publique et de protection des citoyens.

La sûreté urbaine de Hai El-Hadba s'étend sur une superficie totale de 2.000 m², dont 516,9 m² bâties.

Elle comprend une dizaine de bureaux administratifs à l'étage, un hall d'accueil, une salle d'attente et des bureaux dédiés à la police urbaine ainsi qu'à la lutte contre la criminalité.

Quatre logements de fonction sont également intégrés à l'infrastructure.

Lors de son allocution, l'inspecteur régional a souligné que cette nouvelle structure permettra de renforcer la sécurité de proximité et de répondre plus efficacement aux préoccupations des citoyens.

« Il s'agit d'un espace moderne, adapté aux besoins de la population, où les prestations sécuritaires seront assurées avec professionnalisme et rapidité », a-t-il déclaré.

Le wali de Ghardaïa a ajouté que cette initiative traduit la volonté de l'Etat de développer l'ensemble des infrastructures sécuritaires dans les zones urbaines et rurales, afin de garantir la protection des biens et des personnes, tout en facilitant l'accès des citoyens aux services de police.

Les habitants de Hai El-Hadba et des localités voisines bénéficieront désormais d'une présence policière renforcée, avec un encadrement adapté à la prévention de la criminalité et à la gestion des situations d'urgence.

La sûreté urbaine de Métlili constitue ainsi une étape majeure pour consolider la sécurité dans la région et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens.

R.N

## JUSTICE

### Souk Ahras : 13 individus condamnés à 18 mois de prison ferme pour « infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux »

Le tribunal de Souk Ahras a condamné, jeudi après-midi, 13 individus à 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars pour les délits d'entrée et de sortie illégales du territoire national et infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux », a-t-on appris auprès du parquet.

La même source a précisé que "les 11 et 14 décembre 2025, les gardes-frontières de Souk Ahras ont arrêté 13 individus qui tentaient de franchir la frontière en provenance d'un pays frère de manière illégale, en dehors du poste frontalier, après avoir bénéficié d'une allocation de voyage de 750 euros, et ce, pour échapper aux conditions légales imposées pour bénéficier de cette allocation, notamment la durée de séjour à l'étranger conformément à la réglementation".

## DÉTOURNEMENT DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE L'État serre la vis pour protéger les deniers publics

Les autorités algériennes ont réaffirmé leur détermination à lutter contre toute forme de fraude portant atteinte aux finances publiques, à travers l'annonce de poursuites judiciaires contre des bénéficiaires de l'allocation chômage impliqués dans le détournement de l'allocation touristique.

Cette décision, rendue publique par le ministère du Travail, s'inscrit dans une démarche de rigueur et de transparence.

Les enquêtes menées ont mis en évidence l'existence de réseaux organisés exploitant le dispositif de l'allocation touristique au profit de personnes n'y ayant pas droit.

Plus préoccupant encore, certains bénéficiaires de l'allocation chômage auraient activement participé à ces pratiques frauduleuses, détournant ainsi un mécanisme de solidarité nationale de sa finalité première.

Face à ces dérives, l'Agence nationale de l'emploi, sous tutelle du ministère du Travail, a annoncé l'engagement de poursuites judiciaires afin de sanctionner les responsables et de dissuader toute tentative similaire à l'avenir. Cette action vise à préserver l'intégrité des dis-



## REVALORISATION DES PENSIONS

### La CNR réaffirme l'engagement de l'État pour une retraite digne et durable

Garantir une vie digne aux retraités demeure une priorité constante des pouvoirs publics.

C'est dans cet esprit que s'inscrit la récente décision de revalorisation des pensions et allocations de retraite, annoncée par le Conseil des ministres et détaillée par le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Hafid Adrar.

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, le premier responsable de la CNR a livré une lecture approfondie des fondements économiques, sociaux et réglementaires de cette mesure, tout en apportant des éclaircissements sur ses modalités d'application et ses effets attendus.

Selon Hafid Adrar, la revalorisation périodique des pensions ne relève pas d'un simple choix conjoncturel, mais constitue un droit consacré par la législation nationale relative à la retraite.

Elle traduit un engagement de l'État à adapter régulièrement les revenus des retraités à l'évolution du contexte économique, tout en veillant à préserver l'équilibre financier et la pérennité du système national de sécurité sociale.

Cette démarche repose sur plusieurs paramètres, notamment l'évaluation des capacités financières disponibles, l'évolution du pouvoir d'achat et la nécessité d'assurer la solidarité intergénérationnelle qui fonde le régime des retraites.

Sur le plan social, le directeur général de la CNR a souligné que l'effort consenti dépasse le taux officiel de l'inflation, estimé à 1,7 %, ce qui témoigne d'une volonté claire d'améliorer concrètement les conditions de vie des retraités.

Pour lui, la revalorisation vise avant tout à préserver la dignité des bénéficiaires, en leur permettant de faire face aux charges quotidiennes dans un contexte marqué par la hausse de certains coûts de la vie.

Il s'agit, a-t-il insisté, d'un choix assumé qui place la protection sociale au cœur des priorités nationales.

D'un point de vue opérationnel, Hafid Adrar a tenu à rassurer les assurés quant à la capacité de la CNR à appliquer la mesure dans les délais impartis.

Habituée à gérer des opérations similaires lors des précédentes revalorisations, l'institution a pris toutes les dispositions techniques et administratives nécessaires afin que les retraités perçoivent leurs nouveaux droits sans retard.

Cette maîtrise opérationnelle, a-t-il expliqué, est le fruit d'une organisation éprouvée et d'une anticipation des échéances. Un aspect important, mais

souvent moins mis en lumière, concerne l'alignement des pensions d'invalidité sur les mêmes taux de revalorisation que les pensions de retraite.

Le directeur général a précisé que cette mesure s'applique aux pensions d'invalidité servies aussi bien par la CNR que par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et la CASNOS.

Conformément aux dispositions légales, les bénéficiaires de ces pensions jouissent des mêmes droits en matière de revalorisation, traduisant ainsi le principe d'équité qui sous-tend le système de protection sociale.

La revalorisation s'inscrit également dans un cadre plus large, marqué par la hausse annoncée du salaire national minimum garanti.

Hafid Adrar a expliqué que l'augmentation du SNMG aura un impact direct sur les pensions et allocations les plus faibles, en raison du lien juridique existant entre ces prestations et le salaire minimum.

Ainsi, l'allocation de retraite, dont le seuil minimal est fixé à 75 % du SNMG, connaîtra une revalorisation significative.

Avec le passage du SNMG de 20 000 à 24 000 dinars, l'allocation minimale évoluerait de 15 000 à 18 000 dinars, soit un gain moyen de 3 000 dinars pour les allocataires concernés.

Pour les pensions de retraite, le minimum légal connaîtra également un relèvement, passant de 20 000 à 24 000 dinars, ce qui représente un différentiel de 4 000 dinars.

Ces ajustements visent à corriger les disparités et à renforcer le filet de protection en faveur des catégories les plus vulnérables, tout en maintenant une cohérence globale du système.

Sur le plan macroéconomique, le directeur général de la CNR estime que l'augmentation des pensions, des allocations et du SNMG se traduira par un supplément de revenu pour les retraités comme pour les salariés, susceptible de soutenir la consommation intérieure.

Cet effet de stimulation de la demande pourrait, selon lui, avoir des retombées positives sur l'activité économique, sans pour autant générer une inflation excessive. Il considère que l'inflation induite resterait limitée, d'autant plus que la dynamique actuelle de relance économique, marquée par la création d'entreprises et d'emplois, augure d'une évolution plus stable. Hafid Adrar a également replacé ces mesures dans la logique globale de financement de la sécurité sociale. Il a rappelé que le système repose principalement sur les cotisations des actifs, et que l'évolution de



l'emploi constitue un facteur déterminant de l'équilibre financier des caisses.

Dans cette optique, l'amélioration du marché du travail et l'élargissement de l'assiette des cotisations contribuent directement à la soutenabilité du régime des retraites.

Abordant la question sensible des travailleurs d'entreprises confisquées dans le cadre d'affaires de corruption, le directeur général de la CNR a évoqué le décret exécutif 25-312, publié le 1er décembre 2025, qui prévoit leur prise en charge.

Il a expliqué que l'État assurera le paiement des contributions forfaitaires nécessaires à l'ouverture des droits, en distinguant trois situations.

La première concerne les salariés remplissant les conditions de la retraite anticipée, la deuxième ceux orientés vers le régime de l'assurance chômage avec une prise en charge par la CNAC, et la troisième les travailleurs ne remplissant les conditions ni de l'une ni de l'autre option, qui bénéficieront d'une indemnisation directe par l'État.

Sur la question récurrente des assurés ayant cumulé 32 ou 34 années de service sans avoir atteint l'âge légal, Hafid Adrar a été catégorique.

Ce sujet, a-t-il précisé, n'était pas à l'ordre du jour.

Il a insisté sur la philosophie du système de retraite, fondée sur le principe de l'assurance vieillesse, qui vise à garantir un revenu lorsque l'âge rend le travail difficile, et non à instaurer un départ automatique après un nombre déterminé d'années de cotisation.

Il a rappelé que l'âge légal de départ à la retraite est fixé à 60 ans, tout en soulignant les dispositions particulières accordées aux femmes, qui peuvent demander une réduction de l'âge légal à partir de 55

ans, voire 52 ans lorsqu'elles ont trois enfants à charge. Enfin, le directeur général de la CNR a mis en avant l'importance de la poursuite de la cotisation au-delà d'un certain seuil d'années de service.

Cette obligation légale, a-t-il expliqué, constitue également un levier d'amélioration du montant futur de la pension.

La liquidation étant calculée sur la base des cinq dernières années ou des cinq meilleures années de carrière, souvent les plus avantageuses, l'actualisation de l'assiette au moment du départ peut se traduire par un montant plus élevé dès le premier versement.

Dans ce cadre, Hafid Adrar a souligné les efforts soutenus de numérisation engagés par la CNR, présentés comme un outil de modernisation et de simplification des procédures.

Sans recourir à la sous-traitance, l'institution a investi dans le développement de compétences internes et dans la mise en place de services numériques tels que le compte individuel du salarié, accessible en ligne et sur mobile, permettant de consulter sa carrière et de déposer des demandes de régularisation jusqu'à deux ans avant l'âge légal de départ.

À cela s'ajoutent l'application e-Retraite, qui facilite le dépôt et le suivi des dossiers à distance, ainsi que d'autres services dédiés aux retraités via des portails numériques.

À travers ces mesures, la CNR affirme sa volonté de conjuguer justice sociale, efficacité administrative et soutenabilité financière, dans une démarche visant à renforcer la confiance des citoyens dans le système national de retraite et à garantir aux retraités une protection à la hauteur de leur contribution à la vie économique du pays.

R.N

## NOUVELLES WILAYAS L'État mobilise plus de 10 milliards de DA pour une transition administrative maîtrisée

Dans le cadre de la concrétisation du projet de création des nouvelles wilayas, l'État algérien a engagé des moyens financiers et humains considérables afin d'assurer une mise en place progressive, structurée et efficace de ces nouvelles circonscriptions administratives.

À ce titre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Saïd Sayoud, a fait état d'une enveloppe globale dépassant les 10 milliards de DA, spécifiquement destinée à la préparation des infrastructures et des structures administratives.

Les préparatifs ont déjà franchi des étapes décisives avec la désignation des walis délégués, des secrétaires généraux ainsi que des directeurs délégués chargés de l'organisation et des affaires générales. Parallèlement, une opération de redistribution des ressources humaines a été menée, permettant la réaffectation de 293 agents, dont 206 fonctionnaires et 87 contractuels, en provenance des wilayas mères.

Afin de renforcer l'encadrement administratif, 1 800 postes financiers ont été ouverts au sein du secteur de l'Intérieur, auxquels s'ajoutent 526 postes destinés aux directions déléguées relevant d'autres secteurs. Sur le plan logistique, 230 logements ont été attribués au profit des nouvelles circonscriptions, tandis que 120 véhicules administratifs neufs et 40 véhicules transférés ont été mobilisés pour assurer le bon fonctionnement des services publics.

Cette mobilisation traduit la volonté des pouvoirs publics d'ancrer durablement la décentralisation administrative et d'améliorer la qualité des services de proximité au citoyen.

Une transition maîtrisée vers l'autonomie totale dès janvier 2027

La réforme territoriale engagée par l'État entre dans une phase décisive.

Dès le 1er janvier 2027, les 11 nouvelles wilayas entameront pleinement l'exercice de leurs missions, au terme d'une période transitoire destinée à garantir une mise en œuvre progressive, organisée et sans rupture dans la gestion des services publics.

Ces nouvelles entités administratives couvrent 43 % de la superficie des wilayas mères auxquelles elles étaient rattachées et regroupent une population de plus de 2,6 millions d'habitants, soit 25 % de la population totale des wilayas d'origine.

Elles comprennent également 40 daïras et 180 communes, ce qui témoigne de leur poids démographique et administratif.

Selon les explications fournies par le ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, le projet de loi encadrant cette réforme prévoit une période transitoire d'un an, s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026.

Durant cette phase, les autorités des wilayas mères continueront d'exercer l'ensemble des compétences liées à la gestion des affaires publiques dans les nouvelles wilayas, afin d'assurer une continuité optimale du service public.

Le ministre a insisté sur le rôle central des walis des wilayas mères, appelés à piloter le transfert progressif des compétences, des ressources humaines et des moyens matériels.

Cette approche graduelle vise à permettre aux nouvelles wilayas de démarrer leurs activités dans des conditions optimales dès leur entrée en fonction officielle.

Parallèlement à l'élaboration du projet de loi, tous les textes réglementaires nécessaires ont été préparés.

Dès la promulgation de la loi, une série de mesures pratiques sera immédiatement engagée, incluant la nomination des walis, des secrétaires généraux et des directeurs exécutifs, ainsi que le déploiement des services de sécurité, garantissant la pleine capacité opérationnelle des nouvelles wilayas.

La récente décision du Conseil des ministres portant sur l'installation des circonscriptions administratives de Maghnia (wilaya de Tlemcen) et d'El Eulma (wilaya de Sétif) constitue, selon M. Sayoud, une preuve tangible de la volonté politique de l'État d'aller au bout de cette réforme structurante, fondée sur la décentralisation, la proximité et l'efficacité de l'action publique.

R.N

## LE PARLEMENT DE L'ENFANT ALGÉRIEN Quand la citoyenneté se construit dès l'enfance

L'Algérie franchit une étape symbolique et profondément porteuse de sens avec la tenue imminente de la première séance plénière du Parlement de l'enfant algérien.

Prévue à l'issue de son installation officielle, cette initiative inédite traduit une volonté affirmée d'ancrer les valeurs de citoyenneté, de responsabilité et de participation démocratique dès le plus jeune âge.

En ouvrant les portes de l'institution parlementaire aux enfants, l'État algérien investit dans la conscience civique de ses futures générations.

Cette première séance plénière marquera l'entrée effective des jeunes parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions symboliques.

À cette occasion, ils prendront place dans les sièges habituellement réservés aux députés, vivant une expérience fondatrice au cœur de

l'institution législative.

L'ordre du jour, consacré aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, témoigne de la volonté de donner une portée concrète à cette démarche pédagogique.

Les préoccupations exprimées par les enfants porteront sur des domaines essentiels tels que l'éducation, l'enseignement, la préservation de l'identité nationale, la mémoire collective et les valeurs religieuses.

Ces thématiques, loin d'être choisies au hasard, reflètent les enjeux structurants de la société algérienne et traduisent une maturité remarquable chez ces jeunes représentants. Leur parole,

encadrée mais libre, constitue un espace d'expression citoyenne inédit. Au-delà de l'événement institutionnel, le Parlement de l'enfant algérien s'inscrit dans une vision stratégique visant à former des citoyens conscients, engagés et confiants en leur rôle au sein de la nation.

Il incarne une pédagogie active de la démocratie, où l'apprentissage passe par la pratique et l'expérience directe. Cette immersion dans les mécanismes de la représentation nationale contribue à forger un sentiment d'appartenance profond à la patrie.

L'initiative porte également une dimension symbolique forte. Elle envoie un message clair : l'avenir de l'Algérie se

construit avec ses enfants, en leur donnant la parole, en valorisant leurs idées et en reconnaissant leur capacité à réfléchir aux enjeux collectifs.

Dans un monde en mutation rapide, où les défis sont multiples, cette approche inclusive apparaît comme un investissement stratégique dans la stabilité et la cohésion sociale.

En donnant corps à ce Parlement, l'Algérie affirme sa confiance en sa jeunesse et pose les fondations d'une citoyenneté active et éclairée.

Une démarche porteuse d'espérance, qui rappelle que la grandeur d'une nation se mesure aussi à la place qu'elle accorde à ses enfants.

R.N

## DIALOGUE SOCIAL EN ALGÉRIE Une tripartite annoncée pour relancer le chantier de la loi du travail

Le dialogue social s'apprête à connaître une nouvelle étape en Algérie. Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a annoncé la tenue d'une réunion tripartite avant la fin de l'année en cours, un rendez-vous attendu qui réunira les représentants du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, les organisations patronales et le partenaire syndical.

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte marqué par la nécessité d'adapter le cadre législatif du travail aux mutations économiques et sociales en cours.

Dans une déclaration accordée au quotidien Horizons, Amar Takdjout a précisé que l'ordre du jour de cette tripartite sera principalement consacré à une réflexion approfondie autour de la loi du travail.

Selon lui, il s'agit d'engager un débat responsable et constructif sur un texte fondamental qui régit les relations professionnelles et constitue l'un des piliers de la stabilité sociale et économique du pays.

Cette réflexion vise à prendre en compte les évolutions du monde du travail, les attentes des travailleurs et les exigences de compétitivité des entreprises.

La tripartite sera également l'occasion

d'ouvrir un chantier important relatif à la loi 23-02 encadrant l'exercice syndical.

Révisée en 2023, cette loi ferait l'objet d'un état des lieux approfondi afin d'évaluer son application sur le terrain.

Le secrétaire général de l'UGTA a souligné que les discussions porteront aussi bien sur les acquis que sur les contraintes et les insuffisances constatées dans la pratique.

L'objectif est de corriger les imperfections relevées et d'améliorer le cadre juridique afin de garantir un exercice syndical efficace, responsable et conforme aux principes du dialogue social.

Amar Takdjout s'exprimait en marge de l'assemblée générale élective du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), tenue au Centre international des conférences à Alger.

Sa présence à cet événement n'est pas fortuite.

Elle traduit, selon ses propres termes, la volonté affirmée de l'UGTA de renforcer le dialogue avec les partenaires économiques et, en particulier, avec les organisations patronales.

Pour le SG de la centrale syndicale, syndicats et employeurs partagent des objec-

tifs communs, notamment celui de promouvoir un climat social apaisé et une organisation plus efficiente au sein des entreprises.

Le responsable syndical a rappelé que ce dialogue s'inscrit dans une dynamique plus large, dépassant le cadre national.

L'UGTA et les confédérations patronales se retrouvent régulièrement au sein d'instances régionales, continentales et internationales, telles que l'Organisation internationale du travail et l'Organisation arabe du travail.

Ces espaces de concertation permettent d'échanger les expériences, d'honneuriser les positions et de défendre les intérêts du monde du travail dans un environnement économique globalisé.

À travers l'annonce de cette tripartite, l'UGTA réaffirme son rôle d'acteur central du dialogue social en Algérie.

Dans un contexte de réformes économiques et de transformation du tissu productif, cette rencontre apparaît comme un moment clé pour consolider les équilibres sociaux, moderniser le cadre juridique du travail et renforcer la confiance entre les partenaires sociaux, au service d'un développement durable et inclusif.

R.N

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

### Les huissiers de justice pleinement intégrés au dispositif national

L'Algérie franchit une nouvelle étape décisive dans le renforcement de son arsenal de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Dans ce cadre, les sociétés d'huissiers de justice sont désormais tenues de s'inscrire auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC) et de procéder à la déclaration de leurs bénéficiaires effectifs, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Un délai a été fixé au 25 décembre pour se conformer à cette obligation, sous peine de sanctions prévues par la loi.

Cette mesure s'inscrit dans la dynamique de mise en conformité de l'Algérie avec les standards internationaux du Groupe d'action financière (GAFI), notamment en matière de transparence des structures juridiques et de traçabilité des flux financiers.

À cet effet, la Chambre nationale des huissiers de justice

a adressé une correspondance officielle aux sociétés civiles d'huissiers, rappelant que ces dernières exercent, en tant que personnes morales, une activité professionnelle réglementée à caractère commercial et sont, de ce fait, soumises aux mêmes obligations déclaratives que les autres sociétés commerciales.

La loi n° 01-05 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme impose en effet l'identification des bénéficiaires effectifs, définis comme les personnes physiques qui, en dernier ressort, possèdent ou contrôlent une entité juridique ou pour le compte desquelles une opération est réalisée.

Cette déclaration doit comporter des informations précises, notamment l'identité complète, la date et le lieu de naissance, la nationalité ainsi que le numéro de la carte nationale d'identité ou du passe-

port pour les ressortissants étrangers.

La Chambre nationale des huissiers de justice a tenu à souligner l'engagement ferme de la profession dans la lutte contre ces crimes financiers, affirmant que les huissiers sont « en première ligne » dans la protection de l'économie nationale et de la sécurité du pays.

Leur rôle, au carrefour du judiciaire, de l'économie et de l'administratif, leur confère une responsabilité particulière dans la détection et la prévention des pratiques illégales.

Cette obligation trouve son fondement juridique dans le Décret exécutif n° 23-429, pris en application de la loi n° 23-01 du 7 février 2023, qui introduit des mesures structurantes, notamment la création d'un registre national des bénéficiaires effectifs, hébergé au CNRC. Ce registre vise à centraliser et sécuriser les infor-

mations, tout en garantissant leur accès aux autorités compétentes et, dans certaines conditions, au public.

Parallèlement, le CNRC a lancé une vaste campagne de sensibilisation, incluant l'envoi de SMS, à destination des sociétés commerciales et civiles, des associations, des organisations à but non lucratif ainsi que des waqfs privés, afin de rappeler le caractère obligatoire de cette déclaration.

Le non-respect de cette obligation constitue une infraction passible de sanctions.

La déclaration peut être effectuée par voie électronique, via la plateforme dédiée du CNRC, simplifiant ainsi les démarches administratives.

Cette réforme marque un tournant majeur dans la gouvernance financière en Algérie et renforce la crédibilité du pays sur la scène internationale en matière de lutte contre les flux financiers illégaux.

R.N

## MOSTAGANEM

### El Hassiane : la zone industrielle « El Bordjia » prête à entrer en service

La zone industrielle « El Bordjia 1 et 2 », située dans la commune d'El Hassiane, daïra d'Ain Nouissy, s'impose comme l'un des projets structurants majeurs de la wilaya de Mostaganem.

Les travaux d'aménagement et de raccordement ont atteint un stade très avancé, avec un taux de réalisation de 98 % sur près de 400 hectares, sur une superficie globale de 671 hectares.

Doté d'une enveloppe financière de 6,7 milliards de dinars, ce vaste chantier comprend l'aménagement des voies internes, les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que l'installation des réseaux d'électricité, de gaz et de télécommunications.

Un dispositif de protection contre les risques d'inondation a également été intégré.

Le wali Ahmed Boudouh a récemment présidé une réunion de suivi, insistant sur la nécessité d'accélérer les derniers raccordements



afin de permettre une mise en service rapide de ce pôle industriel stratégique, destiné à renforcer l'at-

tractivité économique et l'investissement.

R.R

## EL-MENIAA

### La ville nouvelle, un projet traçant les contours d'une ville modèle dans le Sud du pays

Le projet de la ville nouvelle d'El-Meniaa traduit une vision de développement axée sur une planification urbaine moderne et équilibrée, stratégique, tenant compte des spécificités et des exigences d'une région saharienne, en vue d'en faire une ville répondant aux mutations socio-économiques que connaît El-Meniaa, en particulier, et le Sud du pays en général.

Le directeur technique de l'établissement public de la ville nouvelle ville d'El-Meniaa (EPVN-M), Fath Chamil, a indiqué à l'APS que l'établissement a opté, outre le plan d'aménagement initial, pour un schéma d'étude complémentaire, tendant à définir, de manière consistante, les différents contours de concrétisation de la nouvelle ville, soutenant que la prochaine étape donnera lieu au lancement de la réalisation effective des diverses infrastructures publiques et des réseaux, en vue de préparer, dans les meilleures conditions, les terrains d'assiettes des projets sectoriels et des immobiliers.

S'agissant de son aspect technique innovant, le chef de département des études à l'EPVN-M, Khalifa Naimi, a fait part d'une étude spécifique de réalisation d'une Smart-City (ville intelligente), fondée sur le système d'information géographique (SIG) et la gestion intelligente.

L'autre étude, a-t-il dit, repose sur l'examen des aspects de fixation du talus adjacent à la nouvelle ville, reflétant, ainsi, une approche moderne de gestion des espaces urbains, alliant sécurité, efficacité et durabilité.

Concernant l'EPVN-M,

il assume comme missions l'aménagement du milieu urbain et son équipement graduel en voies et réseaux divers (VRD), notamment ceux vitaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, en cours de raccordement au réseau national par la Sonelgaz, en sus du suivi continu, en coordination avec les différents secteurs, pour harmoniser les projets et respecter les normes de réalisation en vigueur.

S'étendant sur une surface globale de 600 hectares, dont 350 ha de zone à urbaniser, 100 ha pour les futures extensions et 150 ha supplémentaires à boisser, dans le cadre du projet de ceintures vertes, actuellement à un taux d'avancement de 45% et prévu pour améliorer le cadre de vie du citoyen et protéger la ville des aléas naturels.

Le schéma établi pour ce projet intégré de la nouvelle ville d'El-Meniaa devra comprendre des projets d'habitat englobant 10.000 logements, toutes formules de construction confondues, dont 100 unités relevant de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), en plus des structures et administrations publiques.

Le projet en question est doté actuellement, dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement, d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées, d'un exutoire, d'un centre d'enfouissement technique, et d'autres projets en chantier, dont deux réservoirs d'eau potable.

Un espace d'investissement multisectoriel prometteur

Constituant un plus

qualitatif pour la wilaya d'El-Meniaa, ce projet aura un double impact, aussi bien sur la protection de l'ancienne ville et son cachet oasién, que sur le développement de la wilaya, en constituant un nouveau pôle urbain pour accueillir des citoyens de différentes wilayas au regard de sa position stratégique en tant que trait d'union entre le Nord et le Sud du pays et de sa dynamique d'investissement allant crescendo, notamment dans le secteur agricole.

Au volet touristique et culturel, la future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale.

L'esquisse de la nouvelle ville dégage également des terrains devant servir d'assiettes à d'autres installations, dont une annexe universitaire, un institut de formation en tourisme et restauration, d'une mosquée-pôle, d'un complexe sportif, d'un théâtre, des stades de proximité, en sus de la pose de la voie ferrée et de la construction d'une gare ferroviaire près de la nouvelle ville, dans le but de renforcer les moyens de transport et sa connexion au réseau ferroviaire national.

A tout cela, vient s'ajouter l'élaboration, en cours, d'une étude visant à relier, sur sept (7) km, la nouvelle ville au pôle urbain de Hassi-El-Gara, en vue d'assurer la fluidité de la circu-

lation routière et contribuer à l'interconnexion des différents centres urbains de la wilaya.

Ainsi, les contours de la nouvelle ville commencent à se dessiner à travers les infrastructures de base achevées et les projets sectoriels en cours de concré-tisation, traduisant l'attention particulière et le suivi permanent accordés par les autorités locales aux actions prévues au titre de cet ambitieux projet.

## NÂAMA

### Plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans différents secteurs dans la commune d'Aïn Sefra

Les travaux de réalisation de plusieurs projets de développement dans différents secteurs sont en cours à travers la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de daïra éponyme, M. Naïoua Abdennasser.

Il s'agit de 14 projets inscrits dans le cadre des programmes de développement local de l'année en cours, pour une enveloppe financière globale dépassant 274 millions de dinars algériens, affichant des taux d'avancement variables, a précisé le même responsable.

Ces projets concernent la rénovation des canalisations d'eau potable et du réseau d'assainissement, la réalisation de 12 salles de classe d'extension dans les écoles primaires, un bureau de poste au quartier "19-Mars", ainsi que des travaux d'aménagement des routes et des trottoirs dans trois quartiers et la réalisation de trois terrains de proximité de football, a fait savoir le même responsable.

Dans la même collectivité locale, d'autres opérations de développement se poursuivent notamment la réalisation d'un lycée, de deux collèges et de trois écoles primaires, dont la réception est prévue pour la prochaine rentrée scolaire, ainsi qu'un ouvrage d'art au quartier "17-Octobre" pour une enveloppe budgétaire estimée à 140 millions de dinars, et de deux ponceaux pour l'évacuation des eaux pluviales à l'entrée de la ville et au quartier "El-Moullah".

Par ailleurs, dans le secteur du loge-

## BLIDA

### De nombreux projets de développement au profit de la commune d'Aïn Romana

La commune montagneuse d'Aïn Romana, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'importants projets de développement dans divers secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Cette commune, qui a connu ces dernières années une extension urbaine notable, a bénéficié de nombreux projets, dont une majeure partie a été achevée, contribuant ainsi à l'amélioration des services proposés aux citoyens et de leur cadre de vie, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamid Si Ammar.

Il a cité, parmi les secteurs bénéficiaires, celui de la santé qui a enregistré la réfection de l'ensemble des six salles de soins réparties sur les grands ensembles d'habitats, notamment Bordj Emir Abdellakader, N'haoua et Rihane, ainsi que le chef-lieu de la commune. A cela, s'ajoute le lancement, au début de l'année prochaine, des travaux d'extension de la salle de soins de Bordj Emir Abdellakader, la cité la plus peuplée de la commune, en vue de renforcer les structures locales de la santé.

Concernant le secteur de l'énergie, la commune a réalisé, ces dernières années, un saut qualitatif en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, selon le même responsable qui a fait état du raccordement de 1.300 foyers à N'haoua et de 75 autres à la cité Ahmed Mahmouda.

S'agissant de l'électricité, il a indiqué qu'une majorité des ensembles d'habitats de la commune bénéfice de cette énergie, dans l'attente du lancement de nouvelles opérations dès la finalisation des procédures administratives.

Par ailleurs, une grande partie de projets d'aménagement urbain a été concrétisée, englobant notamment l'assainissement, l'éclairage public et l'aménagement des routes.

Le même responsable a relevé, à ce titre, les efforts consentis pour garantir la sécurité des usagers des axes routiers traversant la commune, dont 75% ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de bitumage, d'autant plus que la localité, fortement appréciée pour ses beaux paysages naturels, attire de plus en plus les amateurs de randonnées.

ment, 750 unités de logements publics locatifs (LPL) sont en cours de réalisation et devront être réceptionnées à la fin du premier semestre de l'année prochaine, tandis que 300 autres logements de la même formule ont été récemment réceptionnés. Ce programme est actuellement en phase de distribution (étude des recours des listes des bénéficiaires), a ajouté M. Naïoua.

Le programme des lotissements sociaux de la commune d'Aïn Sefra comprend un total de 4.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction, répartis sur 26 lotissements, dont 11 lotissements totalisant 1.994 lots entièrement viables, actuellement en phase de remise des actes et des permis de construire, ainsi que la réalisation des logements par les bénéficiaires, indique-t-on.

D'autre part, les travaux de deux opérations visant l'amélioration urbaine dans les quartiers "Colonel-Loth" et celui de "Armée de libération nationale" sont en voie d'achèvement, sachant que la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya leur a consacré plus de 300 millions de dinars.

Des opérations similaires seront également lancées "prochainement", portant sur l'aménagement d'un carrefour routier et de l'entrée nord de la ville, l'aménagement d'une aire de repos ainsi qu'une vaste opération de plantation d'arbres dans les quartiers d'Aïn Sefra.

APS

## FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

### Le président Tebboune inaugure la 33<sup>e</sup> Foire de la production algérienne et célèbre l'innovation nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi après-midi, à l'inauguration de la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, sous le slogan «L'Algérie construit son avenir».

Cet événement d'envergure nationale a réuni plus de 600 entreprises issues de divers secteurs, témoignant de la vitalité du tissu économique algérien et de la montée en puissance des industries locales.

A l'ouverture de cette édition, le président Tebboune a inauguré le nouveau pavillon d'exposition baptisé « Pavillon de la Palestine », une initiative symbolique illustrant l'engagement de l'Algérie envers la solidarité internationale et la valorisation de la production nationale.

Le Directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Karim Boukadaoum, a présenté au président les caractéristiques et les objectifs de ce nouvel espace, soulignant son rôle dans la promotion des échanges commerciaux et de l'innovation industrielle.

Dans le cadre de sa visite, le président a également assisté à un exposé détaillé du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif.

Ce dernier portait sur la répartition du tissu économique national, le bilan des opérateurs économiques dans la production de biens et de services, ainsi que la participation active des entreprises algériennes dans le renforcement de la production locale.

Mme Abdellatif a notamment mis en lumière la progression des entreprises de production ces dernières années, avec un focus sur les régions et wilayas où l'activité économique est particulièrement dynamique.

Le président Tebboune a ensuite parcouru plusieurs pavillons thématiques, dont celui du ministère de la Défense nationale, où il a pris connaissance des dernières avancées dans l'industrie militaire algérienne.

Les innovations présentées comprenaient des véhicules de combat, des systèmes d'armement modernes et des drones, illustrant la montée en compétence de l'industrie de défense locale.

Le stand de l'établissement de construction mécanique de Khencela a retenu son attention, en particulier pour les armes légères et le fusil à pompe semi-automatique, un fleuron de l'industrie militaire nationale.

Au stand de la Base centrale logistique de la 1<sup>re</sup> Région militaire, le président a été informé des technolo-



gies appliquées à la fabrication de batteries et aux systèmes énergétiques, en cohérence avec les objectifs d'autosuffisance.

Une attention particulière a également été portée sur l'établissement de rénovation des matériels automobiles, notamment dans la production de chambres froides, essentielles pour les besoins logistiques de l'Armée et le développement des capacités locales.

Le secteur pharmaceutique national a été mis à l'honneur avec la visite du stand du groupe LDM, spécialisé dans la production de médicaments, et de sa nouvelle usine de traitements hormonaux, la cinquième au niveau mondial.

Cet établissement illustre le partenariat algéro-allemand et la capacité de l'Algérie à produire des médicaments stratégiques, notamment antithyroidiens, contribuant à la sécurité sanitaire nationale.

Le président Tebboune a également visité le Centre national de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce centre joue un rôle clé dans l'agriculture innovante, notamment grâce au développement de cultures tubulaires permettant la production de fruits exotiques comme la banane, ainsi que dans la formation et la recherche en santé.

L'industrie agroalimentaire a été largement représentée, avec la visite du groupe Giplat, leader dans la production de lait et de produits laitiers, qui a présenté ses nouvelles unités et innovations.

Le président a pris connaissance des stratégies mises en place pour

valoriser la production nationale et renforcer la compétitivité du secteur.

Au stand du groupe AGRODIV, le président a suivi les bilans d'expansion et les nouveaux produits lancés sur le marché, témoignant de la croissance continue du secteur agro-industriel.

L'industrie lourde et la sidérurgie étaient également à l'honneur avec la présence du groupe Tosyali-Algérie, qui a présenté ses nouveaux projets à Gara Djebilet et à Béchar, illustrant l'ambition de l'Algérie dans le développement minier et industriel. Enfin, le président Tebboune a visité le stand du groupe CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique, employant plus de 2.000 travailleurs et exportant vers plus de 25 pays, démontrant le potentiel d'exportation et la qualité des produits nationaux.

À travers cette 33<sup>e</sup> édition de la FPA, le président Tebboune a mis en lumière la diversité et la résilience de l'économie algérienne, des PME locales aux industries stratégiques, et a souligné l'importance d'investir dans l'innovation, la recherche et la production nationale.

Cet événement traduit la volonté de l'Algérie de renforcer son autonomie industrielle, d'encourager l'entrepreneuriat et de bâtir un futur économique solide et durable.

La Foire de la production algérienne 2025 constitue ainsi un rendez-vous incontournable pour les opérateurs économiques, les industriels et les investisseurs, consolidant la réputation de l'Algérie comme un acteur émergent de la production et de l'innovation dans la région.

R.E

## PORT DE BARCELONE (ESPAGNE)

### L'Algérie devient le marché à la croissance la plus rapide en Méditerranée

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne connaissent une dynamique remarquable, comme en témoignent les derniers chiffres publiés par le média spécialisé espagnol El Canal, consacré à l'activité portuaire et à la logistique.

Entre janvier et novembre 2025, les exportations du port de Barcelone vers l'Algérie ont enregistré une hausse spectaculaire de 3

848,4 %, un taux sans précédent dans la région méditerranéenne.

Cette progression contraste fortement avec les performances enregistrées vers d'autres marchés stratégiques, tels que l'Arabie saoudite (+17,4 %), l'Inde (+21,5 %), la Corée du Sud (+30,3 %) ou encore les Émirats arabes unis (+46,9 %).

Selon El Canal, l'Algérie s'impose ainsi comme le marché à la croissance la plus rapide pour les

conteneurs au départ de Barcelone.

Les analystes attribuent cette évolution à la normalisation progressive des relations économiques entre Alger et Madrid, après la crise diplomatique liée à la question du Sahara occidental.

La reprise des échanges commerciaux a permis aux opérateurs portuaires et logistiques de relancer plusieurs flux à destination du marché

algérien. Une source de la direction du port de Barcelone a rappelé « l'importance stratégique du marché algérien pour le port et pour le commerce méditerranéen dans son ensemble ».

Cette tendance confirme le rôle central de l'Algérie dans les échanges régionaux et ouvre de nouvelles perspectives de coopération économique entre les deux rives de la Méditerranée.

R.E

## GARA DJEBILET

### Les membres du Conseil de la Nation sur le terrain pour sécuriser le lancement d'un projet stratégique majeur en 2026



À l'approche du lancement officiel de l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, prévu pour le premier trimestre 2026, le Conseil de la Nation intensifie son suivi de l'un des projets miniers les plus structurants de l'Algérie contemporaine.

Une mission d'information temporaire relevant de la commission de l'équipement et du développement local, conduite par son président Yahia Chahref, a effectué une visite d'inspection approfondie dans la wilaya de Tindouf, afin d'évaluer l'état d'avancement des infrastructures stratégiques liées à ce mégaprojet.

Dès son arrivée sur le terrain, la délégation parlementaire a entamé son programme par une inspection du site de la mine de Gara Djebilet, située à près de 150 kilomètres au sud-est de Tindouf.

Les membres de la commission ont reçu des explications détaillées de la part du directeur de l'énergie et des mines de la wilaya, Mostefa Ben Abdellakader, qui a souligné l'ampleur des efforts mobilisés par l'ensemble des acteurs impliqués pour garantir la réussite de ce projet à forte portée économique et géostratégique.

Le projet, qui s'inscrit dans une vision nationale de diversification économique et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures, représente un levier déterminant pour le développement du Sud-Ouest algérien.

À titre, la délégation s'est rendue sur le site de réalisation de l'unité de traitement primaire du minerai de fer, un maillon essentiel de la chaîne de valorisation du gisement.

Les responsables techniques ont présenté un exposé détaillé sur les différentes phases de réalisation, en précisant que le projet est conduit dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, mobilisant des technologies modernes et des standards industriels élevés. Les parlementaires ont également été informés des retombées économiques attendues, tant au niveau national que local, notamment en matière de création d'emplois, de développement des infrastructures et de dynamisation du tissu économique régional.

Selon les explications fournies, l'exploitation de Gara Djebilet devrait impulser une nouvelle dynamique multisectorielle, touchant l'industrie, les transports, l'énergie et les services.

Dans le cadre de sa mission, la commission a poursuivi sa tournée par l'inspection du projet de centrale solaire de 200 mégawatts, équipée d'un système de stockage par batteries.

Présenté par Abdelnour Guoudjil, coordinateur entre le groupe Sonelgaz et l'entreprise chinoise chargée de la réalisation, ce projet est destiné à renforcer la sécurité énergétique de la région et à accompagner les futurs projets industriels liés à l'exploitation minière.

La délégation a également visité plusieurs infrastructures stratégiques, dont un dock-silo de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales, ainsi qu'un complexe de réfrigération, de stockage et de distribution d'une capacité de 5.000 m<sup>3</sup>, visant à sécuriser l'approvisionnement du marché local.

La mission s'est achevée par l'inspection d'un projet d'investissement privé, une minoterie portée par l'investisseur Yahiaoui Biga, appelée à jouer un rôle clé dans la création d'emplois et la valorisation des ressources locales.

À travers cette visite de terrain, le Conseil de la Nation confirme sa volonté d'assurer un suivi rigoureux des grands projets stratégiques, afin de garantir leur mise en œuvre dans les délais impartis et conformément aux orientations de développement durable de l'État.

R.E

## COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE L'État renforce l'arsenal de contrôle pour protéger le consommateur

Face à l'essor rapide du commerce électronique et aux nouveaux défis qu'il impose en matière de protection du consommateur, les pouvoirs publics entendent renforcer leur dispositif de régulation et de contrôle.

À Alger, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a annoncé la mise en place d'équipes spécialisées de contrôle électronique chargées de surveiller les plateformes de vente en ligne et de veiller au strict respect de la législation en vigueur.

Cette annonce s'inscrit dans une stratégie globale visant à instaurer un environnement commercial plus sûr, plus transparent et plus équitable.

Répondant à une question écrite du député à l'Assemblée populaire nationale, Jeouda Rabah, portant sur les mécanismes de contrôle du e-commerce et les garanties offertes aux consommateurs, la ministre a réaffirmé que la protection de la santé, de la sécurité et des intérêts économiques du citoyen constitue une priorité absolue de son département.

Dans un contexte marqué par la transformation numérique des échanges commerciaux, cette orientation traduit la volonté de l'État d'adapter ses instruments de régulation aux nouvelles réalités du marché.

Le dispositif mis en œuvre repose sur une approche à la fois rigoureuse et préventive.

Il concerne l'ensemble des produits commercialisés sur le marché national, qu'ils soient d'origine locale ou importés, y compris ceux proposés à travers les plateformes numériques.

Le contrôle débute dès l'amont, par la vérification préalable des produits avant leur mise en circulation.

Les unités de production sont soumises à des inspections périodiques strictes, destinées à s'assurer du respect des normes sanitaires, de la qualité des matières premières utilisées et des conditions d'hygiène tout au long du processus de fabrication.

Selon la ministre, la conformité du produit final à



ses caractéristiques essentielles demeure une exigence fondamentale.

Une attention particulière est également accordée à l'étiquetage, qui doit être clair, lisible et indélébile, afin de garantir au consommateur une information fiable, transparente et complète.

Ces exigences s'appliquent avec la même rigueur lors de la phase de commercialisation, aussi bien dans la vente en gros que dans la vente au détail, où les contrôles portent notamment sur les conditions de stockage, de conservation et sur la validité des données obligatoires, telles que les dates de fabrication et de péremption.

En cas de manquements ou d'infractions, la réponse des autorités se veut ferme et dissuasive.

La détention ou la mise en vente de produits périmés, imprévisibles à la consommation ou falsifiés entraîne immédiatement l'engagement de mesures légales.

Celles-ci comprennent le retrait définitif des produits du marché, leur destruction et l'établissement de procès-verbaux ouvrant la voie à des poursuites judiciaires.

Selon la gravité des faits constatés, des sanctions complémentaires peuvent être décidées, allant de la

suspension temporaire de l'activité à la fermeture pure et simple de l'unité de production.

La ministre a rappelé, dans ce cadre, que la loi n° 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes définit clairement les responsabilités des opérateurs économiques.

Ce texte prévoit des peines sévères, incluant des amendes financières substantielles et, dans les cas les plus graves, des peines d'emprisonnement.

L'objectif est de dissuader toute pratique frauduleuse et de préserver l'intégrité du marché national.

Dans le prolongement de cette démarche, la création d'équipes de contrôle électronique spécialisées marque une avancée notable.

Ces équipes auront pour mission de surveiller en continu les plateformes de commerce électronique, de vérifier la conformité des offres et de s'assurer de la disponibilité d'informations techniques et essentielles exactes, accessibles et transparentes pour le consommateur.

Cette mesure s'inscrit pleinement dans la dynamique de transition numérique engagée par le secteur. Pour de nombreux obser-

vateurs, cette initiative intervient à un moment clé.

Le commerce en ligne a connu une expansion significative durant la pandémie de Covid-19, sous l'effet des restrictions sanitaires et de la limitation des déplacements.

S'il a offert de nouvelles opportunités aux consommateurs et aux opérateurs économiques, son développement rapide, parfois dépassé, a nécessité l'adaptation du cadre réglementaire.

L'expert en économie, le professeur Hakim Bouharb, souligne ainsi que le e-commerce continue d'évoluer dans un environnement encore marqué par des zones d'ombre en matière de traçabilité, de responsabilité et de protection du consommateur.

C'est précisément pour répondre à ces défis que le ministère du Commerce intérieur réaffirme son engagement à renforcer la transparence des transactions et à lutter contre toute atteinte aux droits du consommateur.

Une orientation qui s'inscrit dans la volonté affirmée de l'État de bâtir un marché national crédible, sécurisé et équitable, où la confiance constitue le socle d'un développement économique durable.

R.E

## COMMERCE INTÉRIEUR Plus de 2,4 millions d'opérateurs économiques dynamisent le tissu entrepreneurial

Le secteur économique algérien connaît une croissance notable et une diversification sans précédent, comme l'a confirmé la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif.

Selon les chiffres présentés lors de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), le nombre total des opérateurs inscrits au registre du commerce a dépassé 2,4 millions au 10 décembre 2025.

Sur ce total, 2.145.557 sont des personnes physiques, représentant 89 % des opérateurs, tandis que 274.356 sont des personnes morales, c'est-à-

dire des entreprises.

Cette répartition met en évidence l'importance des microentreprises et des entrepreneurs individuels dans l'économie nationale.

L'analyse sectorielle montre que 42,11 % des opérateurs sont actifs dans le commerce de détail, 37,6 % dans les services et 14,45 % dans la production de biens et services.

Le commerce de gros représente 4,45 %, l'importation pour revente en l'état 0,9 %, l'exportation 0,31 % et la production artisanale 0,18 %.

La ministre a souligné que le nombre des entreprises de production a augmenté de plus de 36.000 opérateurs en cinq ans, passant de 338.039

en 2020 à 374.748 début décembre, soit une progression de 10 %.

Parmi eux, 73 % sont des personnes physiques et 27 % des personnes morales.

Plus de la moitié de ces opérateurs sont concentrés dans dix wilayas clés : Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Bejaïa, Constantine, Blida, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arreridj.

Ces chiffres traduisent non seulement l'expansion quantitative du tissu économique national, mais aussi la montée en puissance des entreprises de production, moteur essentiel de création d'emplois et de dynamisme entrepreneurial.

R.E

**TRANSPORT DE MARCHANDISES  
"CNAN El Djazair" étend sa ligne maritime entre l'Algérie et la Croatie pour inclure la Slovénie**



Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA), a annoncé, dans un communiqué, que sa filiale spécialisée dans le transport de marchandises, "CNAN El-Djazair", a procédé à l'extension de la ligne maritime commerciale reliant l'Algérie à la Croatie pour inclure le port de Koper en Slovénie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien aux échanges commerciaux, du renforcement des liaisons maritimes avec les ports européens et de la mise à disposition de solutions de transport efficaces au profit des opérateurs économiques, ajoute la même source.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS Ouverture exceptionnelle des recettes des impôts aujourd'hui pour la souscription de la déclaration mensuelle G50

Les recettes des impôts seront exceptionnellement ouvertes samedi, au profit des contribuables concernés par la souscription de la déclaration mensuelle G50 du mois de novembre 2025 et le paiement des droits y afférents, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.

La Direction a précisé que les recettes des impôts relevant des centres des impôts ainsi que les recettes classiques ouvriront, à titre exceptionnel, le samedi 20 décembre, de 08h30 à 16h00, afin de permettre aux contribuables de régulariser leurs obligations déclaratives et de paiement dans les meilleures conditions.

La Direction générale des impôts, par ailleurs, indiqué que le dernier délai de souscription de la déclaration mensuelle relative au mois de novembre 2025 est fixé au dimanche 21 décembre 2025.

Dans ce cadre, la DGI a renouvelé le rappel selon lequel les contribuables relevant des services fiscaux dotés du système d'information de la Direction générale des impôts "Jibaya tic", et disposant de comptes d'accès à l'espace de déclaration et de dépôt, peuvent effectuer leurs déclarations et paiements par voie électronique, 24h/24, tous les jours de la semaine, jusqu'à minuit du dimanche 21 décembre 2025.

La Direction a également invité les contribuables n'ayant pas encore obtenu leurs comptes d'accès à l'espace de déclaration et de dépôt à se rapprocher, dans les plus brefs délais, des services fiscaux dont ils relèvent, au niveau des centres des impôts ou des inspections des impôts, afin de les obtenir.

APS

## TIZI OUZOU

## Le concours de l'amazighisation, un hommage vibrant à Belaïd Mohamed et à la mémoire militante

La 4e édition du concours de l'amazighisation de la vie publique a été officiellement lancée à Tizi Ouzou lors d'une cérémonie solennelle organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Cet événement, hautement symbolique, a réuni des figures emblématiques du militantisme culturel et intellectuel amazigh, parmi lesquelles l'écrivain Brahim Tazaaghart, le directeur du Centre national de recherche en tamazight Tidjet Mustapha, ainsi que l'ex-sénateur et écrivain Hocine Haïroun.

Cette édition rend un hommage appuyé au défunt Belaïd Mohamed Ben Ali, militante, chercheur en tamazight et ardent défenseur de la graphie tifinagh, originaire du village Aït Rehouma, dans la commune d'Azeffoun.

Le concours vise à récompenser la commune ayant généralisé l'amazighisation des termes de la vie quotidienne, notamment la signalisation routière et les documents administratifs.

Dans son allocution, le président de l'APW, Sid Ali Youcef, a souligné que « tamazight est notre identité et notre culture », insistant sur la responsabilité collective de la préserver et de la promouvoir.

Il a rappelé que la langue amazighe constitue un facteur d'unité nationale et de cohésion sociale.

À l'issue de la cérémonie, une délégation officielle s'est rendue à Azeffoun pour se recueillir sur la tombe de Belaïd Mohamed, ainsi que sur celles des sept martyrs assassinés le 8 novembre 1961 et au carré des martyrs des Ath Rehouna.

Des témoignages émouvants ont été livrés par ceux qui ont côtoyé le défunt, rappelant son engagement indéfectible pour la transmission de tifinagh aux jeunes générations.

Le concours ne se limite pas à la signalisation.

Il englobe également la traduction en tamazight de documents fondamentaux, tels que la Déclaration du 1er Novembre 1954, ainsi que des serments professionnels, dont ceux d'Hippocrate, des architectes et des avocats, désormais testés par les étudiants.

Dans ce contexte, la mémoire d'un autre grand militant, Mohand Amokrane Khelifati, a également été évoquée.

Figure historique du mouvement national et cofondateur de l'Académie berbère, Khelifati a consacré sa vie à la défense de l'indépendance et de la langue amazighe, laissant une empreinte durable dans l'histoire culturelle algérienne.

À travers ce concours, Tizi Ouzou réaffirme son rôle de bastion de la promotion de tamazight, inscrivant la langue amazighe non seulement comme héritage, mais comme composante vivante et active de la vie publique contemporaine.

R.L

## VACANCES SCOLAIRES À ALGER Une dynamique éducative et culturelle au service de la jeunesse

À l'occasion des vacances scolaires d'hiver, la wilaya d'Alger a déployé un programme ambitieux et diversifié, pensé pour répondre aux attentes éducatives, culturelles et sportives des enfants et des jeunes.

Cette initiative s'inscrit dans une approche globale visant à transformer la période des congés en un temps d'apprentissage, de découverte et d'épanouissement, loin de l'oisiveté.

Les activités proposées couvrent un large éventail de disciplines, témoignant d'une volonté d'inclusion et de diversification.

Les sports occupent une place centrale, avec des portes ouvertes dédiées aux disciplines nautiques, au triathlon, au volleyball et au handball.

Ces initiatives visent non seulement à promouvoir l'activité physique, mais aussi à encourager l'adoption d'un mode de vie sain et équilibré.

Le programme accorde également une importance particulière à la sensibilisation citoyenne.

Des actions éducatives axées sur le respect de l'environnement et la sécurité



routière sont prévues, contribuant à former des comportements responsables dès le plus jeune âge.

Parallèlement, des ateliers ludiques, des séances de coloriage, des projections cinématographiques et des spectacles théâtraux enrichissent l'offre culturelle. L'élan culturel est renforcé par l'intégration

du Festival national du théâtre professionnel, dont la tenue durant cette période vient enrichir le paysage artistique et offrir au public une immersion dans la création théâtrale algérienne.

Cette synergie entre institutions culturelles et éducatives illustre une vision cohérente de l'action pu-

blique. Le Jardin d'Essai du Hamma participe activement à cette dynamique en proposant des activités pédagogiques autour de l'apiculture, du miel et de ses dérivés.

Expositions, ateliers pratiques et conférences permettent aux participants de découvrir les richesses naturelles et les métiers liés à l'environnement. Des randonnées, des sorties de découverte de la nature et des activités de camping familial viennent compléter ce programme.

À travers cette initiative, la wilaya d'Alger affirme sa volonté de faire des vacances scolaires un levier de développement personnel et collectif.

Une approche intégrée, où éducation, culture, sport et citoyenneté convergent au service d'une jeunesse active et consciente.

R.L

## PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE Sonelgaz franchit le cap des 17 millions de détecteurs installés

À l'approche de la saison hivernale, période particulièrement marquée par les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, le groupe Sonelgaz renforce son dispositif de prévention à l'échelle nationale.

Plus de 17 millions de détecteurs de CO ont déjà été installés à travers le territoire, a annoncé mercredi la cheffe du département communication de Sonelgaz, soulignant l'avancée significative de ce vaste programme de protection des citoyens.

Lancée en février 2023, sur instruction du président de la République, cette opération nationale d'envergure vise à équiper l'ensemble des foyers algériens en détecteurs de monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore responsable chaque année de nombreuses intoxications, parfois mortelles.

Le programme prévoit l'installation de 22 millions de détecteurs, à raison de deux appareils par logement, courant près de 11 millions de foyers à travers le pays.

Selon Hassina Sadat, cheffe du département communication de Sonel-

gaz Distribution, cette initiative constitue une démarche inédite par son ampleur.

« L'objectif est clair : limiter, voire éradiquer les intoxications au monoxyde de carbone à l'échelle nationale », a-t-elle affirmé, mettant en avant la mobilisation de moyens humains, techniques et logistiques considérables.

Le déploiement a débuté par les 21 wilayas des Hauts-Plateaux, régions particulièrement exposées en raison de l'utilisation intensive des appareils de chauffage durant l'hiver.

Progressivement, l'opération a été étendue à l'ensemble des wilayas, avec un rythme soutenu d'installations.

À ce jour, plus de 17 millions d'appareils ont été posés, traduisant une avancée notable vers l'objectif final.

Toutefois, malgré l'adhésion globale des citoyens à cette initiative salvatrice, l'opération fait face à plusieurs contraintes.

Parmi les difficultés rencontrées figurent l'absence de certains clients lors du passage des équipes techniques, ainsi que le refus de certains

usagers, souvent par manque d'information ou par sous-estimation du danger que représente le monoxyde de carbone.

Ces situations obligent parfois les équipes à effectuer plusieurs passages pour un même logement, ralentissant ainsi le rythme global du programme.

Face à ces obstacles, Sonelgaz intensifie ses actions de sensibilisation, rappelant que le détecteur de CO « n'est pas un simple accessoire, mais un dispositif vital ».

L'entreprise insiste sur l'importance de la coopération des citoyens pour atteindre l'objectif fixé dans les délais impartis.

Il reste encore environ 5 millions de détecteurs à installer pour parachever ce chantier national de prévention.

Sonelgaz assure que l'opération se poursuivra sans relâche jusqu'à la généralisation totale des équipements, réaffirmant son engagement à protéger la vie des citoyens et à inscrire la prévention des risques domestiques au cœur de ses priorités stratégiques.

R.L

## BEJAIA

## Le fromage et le miel au cœur d'un dialogue entre artisans et chercheurs universitaires



L'université « Abderrahmane Mira » de Bejaïa a récemment accueilli une initiative originale mettant à l'honneur deux produits emblématiques du terroir algérien : le fromage et le miel.

Organisée par le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (Crtaa), cette journée scientifique et professionnelle s'est tenue sur le campus de Targa Ouzemour, réunissant chercheurs, artisans et producteurs locaux.

L'événement a été marqué par une exposition diversifiée, à laquelle ont pris part plusieurs fabricants de miel et de

fromage, offrant aux visiteurs un aperçu concret du savoir-faire traditionnel et des techniques de production locales.

En parallèle, une série de conférences thématiques a été animée par des spécialistes du domaine agroalimentaire, abordant les enjeux de qualité, de transformation et de valorisation de ces produits.

La professeure Djoudad Kadji Hafsa, directrice adjointe du Crtaa, a souligné que cette rencontre se voulait un véritable « carrefour entre le savoir-faire des unités de production et le savoir scientifique issu de la recherche universitaire

». Elle a insisté sur l'importance de créer des passerelles durables entre le monde académique et les acteurs économiques.

Selon elle, cette démarche vise à pérenniser la tradition des échanges entre artisans et universitaires, tout en encourageant l'innovation et l'amélioration des procédés de production.

D'autres produits agricoles et agroalimentaires devraient être intégrés lors des prochaines éditions, confirmant la vocation de l'université comme acteur clé du développement local et de la valorisation des filières traditionnelles.

R.L

**TISSEMSILT****La DJS renforce la communication institutionnelle du secteur de la jeunesse à l'ère du numérique**

Dans une dynamique résolument tournée vers la modernisation de l'action publique et l'adaptation aux nouveaux usages numériques, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt a organisé une journée de formation dédiée au renforcement des compétences en communication institutionnelle au sein des établissements de jeunesse.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations et recommandations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M.

Mustapha Hidaoui, relatives au développement et à la professionnalisation des cellules d'information et de communication au niveau des structures relevant du secteur.

Organisée en coordination avec l'ODEJ, la session de formation s'est tenue à la salle n°02 et a bénéficié aux chargés des points d'information et de communication des différentes institutions de jeunesse de la wilaya.

Placée sous le thème de la gestion professionnelle des pages officielles des établissements, cette rencontre visait à doter les participants des outils et des méthodes modernes nécessaires à une gestion efficace et stratégique des plateformes numériques institutionnelles.

Au cœur de cette formation figuraient plusieurs axes majeurs, notamment la maîtrise des techniques de gestion des pages officielles sur les réseaux sociaux, la valorisation de l'image des institutions de jeunesse, la construction d'une identité numérique cohérente et créable, ainsi que l'acquisition



de compétences en communication institutionnelle et en production de contenus attractifs.

Les participants ont également été sensibilisés aux mécanismes d'interaction avec le public, aux exigences et obligations du numérique, ainsi qu'aux bonnes pratiques permettant de renforcer la confiance et l'engagement des jeunes vis-à-vis des établissements qui leur sont dédiés.

Cette journée s'est déroulée en présence du directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tissemsilt, M. Tahri Cheikh, du directeur de l'ODEJ, le chef de service des activités de jeunesse à la DJS, ainsi que des inspecteurs de la jeunesse et des cadres du secteur.

Dans son allocution, le di-

recteur de la Jeunesse et des Sports a insisté sur l'impératif de développer et de moderniser les mécanismes de publication et de communication sur les réseaux sociaux, considérés aujourd'hui comme un véritable miroir du secteur de la jeunesse et un outil incontournable de promotion des activités. Il a souligné que les plateformes numériques constituent un levier essentiel pour mieux faire connaître les programmes et initiatives des établissements de jeunesse, attirer et mobiliser la tranche d'âge cible, notamment les jeunes de 18 à 35 ans, et renforcer leur participation active à la vie associative et citoyenne. Dans ce sens, il a appelé à une plus grande ouverture sur les nouvelles formes de commu-

nication, en encourageant notamment l'intégration de créateurs de contenu à travers des messages courts, porteurs de valeurs positives et répondant aux préoccupations réelles de la jeunesse.

La formation a également été marquée par un moment de reconnaissance et de valorisation des efforts déployés sur le terrain.

À cette occasion, un hommage a été rendu à M. Babou Abdellah, chargé de la page officielle de la Maison de jeunes de Beni Chaïb, qui a été honoré par la remise d'un certificat de reconnaissance. Cette distinction vient saluer son engagement constant, son professionnalisme et son excellence dans la promotion des activités de son établissement, contribuant ainsi à donner une image dynamique et positive du secteur de la jeunesse au niveau local.

À travers cette initiative, la Direction de la jeunesse et des sports de Tissemsilt réaffirme sa volonté de placer la communication au cœur de sa stratégie de développement, en misant sur la formation, la compétence et l'innovation numérique, afin de mieux répondre aux attentes des jeunes et d'accompagner les mutations rapides imposées par l'ère digitale.

R.L

**ALGER****Mme Cherfi visite le service de lutte contre les cybercrimes pour protéger l'enfance**

Mme Meriem Cherfi, Déléguée nationale à la protection de l'enfance, a effectué jeudi une visite au service de lutte contre les crimes cybernétiques du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et de l'échange d'expertise en matière de cybersécurité, en prévision du lancement prochain de la cellule de veille cybernétique relevant de l'Organne national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). Cette cellule aura pour mission de détecter les dérives et les conte-

nus numériques menaçant la sécurité des enfants, d'assurer un suivi permanent et de traiter instantanément les informations recueillies.

« Notre objectif est de protéger l'enfance face aux nouvelles formes de criminalité en ligne, en évaluant l'impact des contenus et en transmettant les résultats aux autorités compétentes pour action », a déclaré Mme Cherfi.

La délégation a examiné les méthodes et outils utilisés par la GN pour lutter contre les cybercrimes, en mettant en avant l'importance de la technologie et de la veille proactive dans la

prévention des violations des droits de l'enfant. Mme Cherfi a salué le professionnalisme et l'engagement des services de la GN, soulignant que cette coopération constitue un modèle pour la mise en place d'une action nationale coordonnée en matière de cybersécurité et de protection des mineurs.

Cette initiative traduit la volonté de l'État algérien de renforcer la sécurité numérique et d'adapter les mécanismes de protection de l'enfance aux défis de l'ère numérique, en combinant technologie, expertise et engagement citoyen.

R.L

**RAMADHAN À MOSTAGANEM****Solidarité, régulation des marchés et mobilisation générale**

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, la wilaya de Mostaganem intensifie ses préparatifs afin de garantir des conditions de vie adaptées, marquées par la solidarité, la disponibilité des produits de large consommation et la continuité des services publics essentiels.

La direction de l'activité sociale et de la solidarité a enregistré à ce jour douze demandes d'ouverture de restaurants Rahma, tandis que le Croissant-Rouge algérien prévoit la programmation de onze restaurants supplémentaires répartis à

travers plusieurs communes. Ces structures assureront la distribution quotidienne de repas chauds au profit des personnes démunies, des sans-abri et des passants, renforçant ainsi l'élan de solidarité propre à ce mois béni.

La prise en charge des personnes sans domicile fixe constitue une priorité. Des mesures spécifiques sont prévues pour garantir leur hébergement, leur alimentation et leur suivi social. Un projet de réaménagement de Souk El Fellah, à l'entrée de la commune de Stidia, est également à l'étude pour le

transformer en Dar Rahma, offrant des services essentiels tels que l'hygiène, la restauration et les soins de première nécessité.

Une attention particulière est portée aux personnes sans abri souffrant de troubles mentaux, pour lesquelles une orientation vers des structures spécialisées est envisagée afin d'assurer un accompagnement sanitaire et social adéquat.

Sur le plan économique, plusieurs sites ont été proposés pour accueillir des marchés de proximité de solidarité, facilitant l'accès des citoyens aux

produits de base à des prix raisonnables. Des opérations de contrôle renforcées seront menées pour lutter contre la spéculation, les pénuries et les pratiques commerciales illicites. Les services publics sont également mobilisés pour adapter la distribution de l'eau potable, la collecte des déchets et l'éclairage public au rythme particulier du Ramadhan.

Des campagnes de nettoyage et de préparation des mosquées sont prévues afin d'offrir aux fidèles un cadre propice au recueillement.

R.L

**ORAN****La reconquête des trottoirs, un tournant décisif pour l'ordre urbain et la sécurité routière**

La wilaya d'Oran est engagée dans une vaste opération de réappropriation de l'espace public, visant à restaurer l'ordre urbain, fluidifier la circulation et renforcer la sécurité routière.

Menées de manière coordonnée entre les autorités locales et les services de sécurité, ces interventions prennent une ampleur inédite et commencent à produire des résultats visibles sur le terrain.

La récente démolition de la façade principale du restaurant Le Cintra, implanté sur le boulevard de la Soummam, en plein centre-ville, illustre la détermination des pouvoirs publics à mettre fin aux occupations illicites des trottoirs et des chaussées, même lorsque celles-ci concernent des établissements emblématiques ou bien situés.

Cette action symbolique s'inscrit dans une série d'opérations régulières menées à travers plusieurs communes de la wilaya.

Au cœur de cette démarche figure la libération des trottoirs et des axes routiers envahis depuis des années par des étals informels, des extensions anarchiques ou des stationnements sauvages.

Longtemps tolérées, ces pratiques ont contribué à dégrader le cadre urbain, entraver la circulation et exposer piétons et automobilistes à des risques constants.

Selon les services concernés, ces obstacles constituaient l'une des principales causes de congestion urbaine et d'accidents de la route, obligeant les usagers à effectuer des manœuvres dangereuses.

Leur suppression progressive a permis d'améliorer sensiblement la visibilité aux intersections, de réduire les embouteillages et de rétablir des conditions de circulation plus sûres.

La restitution des trottoirs aux piétons revêt une importance particulière pour les personnes à mobilité réduite, les enfants et les personnes âgées, souvent contraints auparavant de circuler sur la chaussée.

Sur le terrain, de nombreux citoyens interrogés saluent un meilleur confort de déplacement et un sentiment accru de sécurité. Encadrées par des décisions administratives strictes, ces opérations s'accompagnent de campagnes de sensibilisation, rappelant que la sécurité routière ne dépend pas uniquement du respect du Code de la route, mais aussi de l'existence d'un environnement urbain dégagé et conforme à la réglementation.

La Sécurité nationale, appuyée par la gendarmerie et les brigades communales, veille à prévenir toute récidive.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale, déjà amorcée avec la libération des plages, des espaces maritimes et des assiettes foncières indûment exploitées.

Elles traduisent une volonté claire de l'État de mettre fin à l'exploitation illégale des biens collectifs et de restaurer son autorité sur l'espace public.

Si certaines réticences persistent chez des commerçants affectés par ces mesures, les autorités assurent adopter une approche équilibrée, alliant fermeté et accompagnement social, afin de concilier impératifs d'ordre public et régularités socio-économiques.

L'objectif final reste l'instauration d'un espace urbain organisé, sécurisé et respectueux de la loi.

R.L

## EQUATEUR

**Rodrigo Borja, une figure historique de la démocratie équatorienne, s'éteint à 90 ans**



L'Équateur a perdu l'une de ses figures politiques majeures. L'ancien président Rodrigo Borja, qui dirigea le pays entre 1988 et 1992, est décédé jeudi à l'âge de 90 ans, a annoncé le président en exercice Daniel Noboa sur les réseaux sociaux. Une disparition qui suscite une vive émotion au sein de la classe politique et de la société équatorienne, tant l'héritage de Borja demeure profondément ancré dans l'histoire contemporaine du pays. Avocat, intellectuel et homme d'état, Rodrigo Borja est resté dans la mémoire collective comme un président réformateur, engagé en faveur de la justice sociale et des droits humains.

Son mandat fut marqué par une décision historique : la remise de titres de propriété portant sur près d'un million d'hectares de terres à des communautés indigènes, à la suite du premier grand soulèvement autochtone du pays.

Une mesure inédite à l'époque, qualifiée de tournant majeur dans la reconnaissance des droits des peuples originaire.

Sous sa présidence, le gouvernement équatorien a également réussi à démobiliser le mouvement de guérilla urbaine Alfar Vive Carajo (AVC), contribuant à un apaisement durable du climat sécuritaire.

Sur le plan social, Borja avait lancé une vaste campagne nationale d'alphabétisation, accompagnée de programmes de petits déjeuners scolaires, visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans son message d'hommage, le président Daniel Noboa a salué un homme qui « restera à jamais dans la mémoire de l'Équateur », soulignant l'empreinte indélébile laissée par son engagement au service de l'État. Avec la disparition de Rodrigo Borja, l'Équateur tourne une page importante de son histoire démocratique.

R.I

## AFGHANISTAN

**Un tremblement de terre secoue Kaboul et ses environs**

Un séisme relativement puissant a frappé la capitale afghane Kaboul et ses environs vendredi à 10H04, heure locale. Selon le Centre allemand de recherche en géosciences, un séisme de magnitude 5,7 a frappé la région montagneuse de l'Hindou Kouch, dans le nord de l'Afghanistan.

## FRANCE

### Enquête pour corruption et perquisitions chez la ministre de la Culture Rachida Dati

Des perquisitions ont été menées jeudi au domicile de la ministre française de la Culture Rachida Dati, ainsi qu'à la mairie de l'arrondissement de Paris qu'elle dirige, dans le cadre d'une enquête pour corruption, indique la presse locale.

La ministre, par ailleurs candidate à la mairie de Paris, est soupçonnée d'avoir perçu 299.000 euros d'honoraires du groupe industriel français GDF Suez quand elle était députée européenne, sans déclarer la provenance au Parlement européen.

L'enquête est ouverte "notamment des chefs de corruption active et passive, trafic d'influence, détournement de fonds publics, recel et blanchiment de ces délits en

lien avec l'exercice du mandat de parlementaire européen de Madame Rachida Dati", écrit le procureur de la République financier, Jean-François Bohnert, dans un communiqué.

Il y est fait mention jeudi d'"opérations de perquisition visant divers lieux, dont notamment la mairie du 7e arrondissement de Paris et le ministère de la Culture, ainsi que des domiciles".

Ces perquisitions s'inscrivent dans le cadre d'une enquête ouverte le 14 octobre et confiée à deux juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, toujours selon ce communiqué, confirmant des informations de presse. Tout est parti d'une enquête préliminaire conduite depuis le 16

avril "sur la base, notamment, d'un signalement Tracfin (renseignement financier, ndlr) reçu par le PNF (Parquet national financier)", explique Jean-François Bohnert.

Selon une enquête diffusée début juin sur une chaîne de télévision publique française, les fonds du géant français de l'énergie avaient transité par un cabinet d'avocats, STC Partners, avant d'être rebasculés sur les comptes de Mme Dati en 2010 et 2011. D'après Complément d'enquête, l'origine de ces revenus n'a pas été déclarée au Parlement européen comme cela est requis pour éviter les conflits d'intérêt.

APS

## TRAFC DE STUPÉFIANTS

### Un réseau international de haschisch marocain démantelé en Espagne

La Garde civile espagnole a démantelé un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de haschisch marocain à destination de plusieurs pays de l'Union européenne, mettant en évidence la sophistication croissante des circuits de contrebande.

Selon les autorités, le réseau utilisait des bus de passagers équipés de compartiments secrets intégrés à des systèmes de réfrigération pour dissimuler la drogue.

L'enquête, menée par l'unité de police judiciaire d'Almeria, a permis d'identifier une organisation structurée et hiérarchisée, dirigée depuis le nord-est de la France.

Huit perquisitions ont été menées à Almeria, Roquetas de Mar, Vícar et Melilla, aboutissant à la saisie de 140 kilogrammes de haschisch, de 15 véhicules, dont des bus et des voitures de luxe, ainsi que de 130 000 euros en espèces.

Les autorités ont également procédé au gel de 19 comptes bancaires, à la saisie de 50 véhicules et de 28 biens immobiliers, dans le cadre de la lutte contre le blanchi-



ment d'argent. Cette opération s'inscrit dans une série d'actions menées en Europe contre des réseaux liés au Maroc, premier pro-

ducteur mondial de haschisch et principal fournisseur du marché européen.

R.I

## WASHINGTON (ETATS-UNIS)

### Un crash aérien meurtrier endeuille la Caroline du Nord

Un drame aérien d'une rare violence a frappé jeudi la Caroline du Nord, dans le sud-est des États-Unis, où un avion privé s'est écrasé lors de sa phase d'atterrissement à l'aéroport régional de Statesville, faisant sept morts.

L'accident, survenu dans le comté d'Iredell, a provoqué un important incendie, dont les images spectaculaires ont rapidement fait le tour des chaînes de télévision américaines. Les équipes de secours, rapidement déployées sur les lieux, ont dû faire face à des flammes intenses, compliquant les opérations de sécurisation du site.

Les premières hypothèses évoquent des difficultés techniques lors de l'approche finale, sans qu'aucune piste ne soit, à ce stade, privilégiée.

Selon plusieurs médias américains, parmi les victimes figureraient le pilote automobile professionnel Greg Biffle,

Board – NTSB) a qualifié l'événement d'"accident mortel" et annoncé l'envoi immédiat d'une équipe d'enquêteurs afin de déterminer les causes exactes du crash.

Les premières hypothèses évoquent des difficultés techniques lors de l'approche finale, sans qu'aucune piste ne soit, à ce stade, privilégiée.

L'Autorité fédérale américaine pour la sécurité des transports (National Transportation Safety Board – NTSB) a qualifié l'événement d'"accident mortel" et annoncé l'envoi immédiat d'une équipe d'enquêteurs afin de déterminer les causes exactes du crash.

figure connue du circuit Nascar, ainsi que son épouse et leurs enfants.

Une information qui, si elle est confirmée, a déjà suscité une vive émotion dans le monde du sport automobile et au-delà.

Une enquête approfondie est en cours pour établir les responsabilités et comprendre les circonstances précises de ce drame, qui relance le débat sur la sécurité de l'aviation privée aux États-Unis.

R.I

## ARGENTINE

### Des milliers de manifestants défient la réforme du travail de Javier Milei

Buenos Aires a été le théâtre, jeudi, d'une mobilisation sociale d'ampleur, marquant la première contestation majeure contre le projet de réforme du travail porté par le président ultralibéral Javier Milei, fort de sa récente victoire aux élections législatives de mi-mandat.

Dès l'après-midi, plusieurs centaines de manifestants, totalisant plusieurs milliers de personnes, ont convergé vers la Place de Mai, cœur politique du pays et siège de la Casa Rosada. Un important dispositif policier a été déployé pour sécuriser le centre de la capitale, que les organisateurs entendaient paralyser sym-

boliquement. La mobilisation était principalement à l'appel de la Confédération générale du travail (CGT), principale centrale syndicale argentine d'obédience péroniste.

À ses côtés, de nombreux syndicats sectoriels, partis d'opposition, mouvements sociaux et organisations de la gauche radicale ont répondu présents, dénonçant un projet jugé "régressif" et menaçant les droits acquis des travailleurs.

Parallèlement à la manifestation, plusieurs débrayages ont été observés, notamment dans la fonction publique et le contrôle aérien, traduisant une montée en puissance

de la contestation sociale. Les syndicats accusent le gouvernement de vouloir flexibiliser excessivement le marché du travail, au détriment de la protection des salariés.

Pour Javier Milei, cette réforme constitue l'un des piliers de son programme économique, visant à libéraliser l'économie et attirer les investissements.

Mais cette première démonstration de force de la rue annonce un bras de fer social qui pourrait s'intensifier dans les semaines à venir, à mesure que le gouvernement cherchera à imposer ses réformes.

R.I



**ANNABA****Clôture du séminaire régional sur la consolidation des capacités des intervenants sur le terrain à lutter contre le Sida**

Le séminaire régional sur la consolidation des capacités des intervenants sur le terrain à lutter contre le Sida a été clôturé jeudi à Annaba au terme de deux jours de travaux en ateliers et de formation pratique.

Le second et ultime jour de la rencontre, qui a regroupé des représentants de huit wilayas de l'est du pays, des experts de l'Institut national de santé publique et des acteurs associatifs, a donné lieu à des ateliers destinés à renforcer les compétences des intervenants et leurs connaissances scientifiques pour la prise en charge des patients sur les plans médical, psychologique et social à travers la compréhension de la nature de la maladie et des méthodes de prévention.

Dr Meriem Hamouda, de l'Observatoire régional de la santé publique-région Est, a affirmé à ce propos que ces ateliers ont pour but de consolider les capacités scientifiques des intervenants pour le dépistage précoce et la prévention ainsi que de développer leurs aptitudes à communiquer avec le patient, encourager le dépistage précoce et assurer



une prise en charge efficace.

Dr Mohamed Boudinar, membre de l'association Anis de lutte contre le virus du Sida, a indiqué pour sa part que l'atelier qu'il a encadré a porté sur la prise en charge des accidents d'exposition au sang et autres li-

quides organiques et les protocoles de sécurité pour protéger les travailleurs et les malades.

La rencontre a donné lieu à l'adoption d'une série de recommandations insistant sur la généralisation du diagnostic précoce, l'intensi-

fication des campagnes de sensibilisation, le renforcement du suivi psychosocial, la coordination entre les structures de santé et les associations spécialisées et le soutien aux efforts nationaux pour contenir la propagation du virus du Sida.

**OUM E BOUAGHI****Ouverture d'un centre de dépistage volontaire des maladies infectieuses à l'hôpital Mohamed-Boudiaf**

Un centre de wilaya de dépistage volontaire des maladies infectieuses a été ouvert dernièrement à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Cette structure la première du genre dans la wilaya est spécialisée dans le dépistage des maladies à transmission sexuelle dont le Sida, l'hépatite virale B et C et la syphilis, a précisé à l'APS l'inspecteur à cette di-



rection, Souhil Belhatem.

Les actions de dépistage et de suivi médical des divers cas au niveau de ce centre doté des équipements médicaux nécessaires sont assurées par deux médecins immunologues et des laborantins, selon la même source.

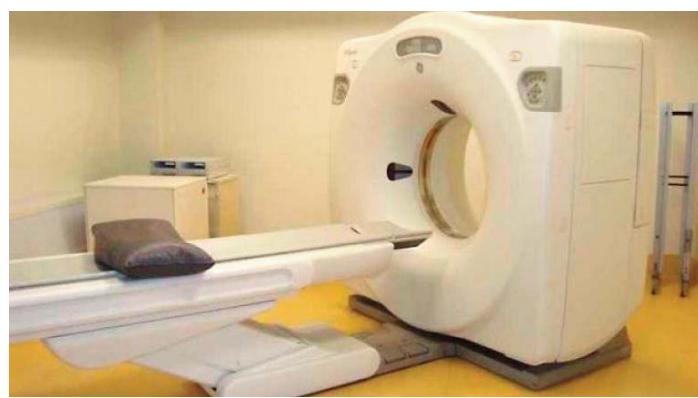
Cette structure propose outre le dépistage et le suivi médical un accompagnement psychologique des malades assurant ainsi une prise en charge intégrée des cas, a ajouté M. Belhatem.

**MÉDÉA****Les EPH de Beni-Slimane et Tablat dotés de scanners**

Les établissements publics hospitaliers (EPH) de Beni-Slimane et de Tablat, dans la wilaya de Médéa, ont récemment été dotés de scanners, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Santé.

Cette opération vise à renforcer les moyens de prise en charge des patients et à améliorer les prestations sanitaires au sein des hôpitaux, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

L'acquisition de ces équipements médicaux est également appelée à faciliter le travail du personnel médical affecté à ces EPH, a-t-il ajouté. Des équipements similaires ont été installés au début de l'année dans les hôpitaux de Médéa et de Ksar-El-Boukhari, ainsi que dans de nombreux établissements



publics de santé de proximité (EPSP) de divers types d'appareils médicaux, a-t-il rappelé.

Il a cité, dans ce contexte, l'acquisition d'appareils de

réanimation, d'anesthésie, d'échographie, de biochimie, de radiothérapie, de photothérapie et de radiographie pour ces établissements de santé, dans le but

d'améliorer les conditions de travail du personnel médical et d'assurer des prestations de qualité, a-t-il souligné.

APS

**TLEMCEN****La faculté de médecine publie une revue scientifique en langue arabe**

La faculté de médecine de l'Université « Aboubakr Belkaïd » de Tlemcen a publié, jeudi, une revue scientifique en langue arabe intitulée "La Revue algérienne de la santé", en coordination avec l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de la même université, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année.

La cérémonie d'annonce de la publication de cette revue, la première du genre au sein de la faculté, a été marquée par la présentation de ce travail editorial, ainsi que par l'organisation d'une conférence intitulée "La médecine en une langue arabe claire", avec la participation de médecins et de spécialistes de la langue arabe. Un salon a également été organisé, avec la participation des étudiants des clubs scientifiques des facultés de médecine et des langues de l'Université de Tlemcen, du Musée public national de la calligraphie islamique et du bureau de wilaya de l'Association des oulémas musulmans algériens.

La directrice de l'unité de recherche précitée, Nezha Khalfaoui, a indiqué que cette revue semestrielle est consacrée aux questions de santé et de médecine. Elle est encadrée par un comité de rédaction et un conseil consultatif composés d'enseignants, de chercheurs et de médecins, issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Elle a ajouté que ce premier numéro, fort de 66 pages, comprend près de 20 articles abordant des thématiques croisant la médecine et la langue arabe, tout en réservant des espaces à la calligraphie arabe, à la poésie, ainsi qu'à plusieurs rubriques telles que le dossier du numéro, les projets innovants dans le domaine médical, les activités des startups et des incubateurs d'entreprises, et une rubrique dédiée à la traduction d'articles vers la langue arabe.

Elle a souligné que la revue vise à contribuer à l'élèvement du niveau de sensibilisation sanitaire et à la simplification des terminologies médicales, tout en préservant la qualité de la langue arabe. Elle offre également aux étudiants en médecine la possibilité de participer avec leurs propres contributions, précisant que le deuxième numéro paraîtra à la fin du mois de juin prochain.

De son côté, le doyen de la faculté de médecine, Bedjaoui Abdelhafidh, a salué cette initiative qu'il a qualifiée d'opportunité pour la valorisation de la langue arabe et son utilisation dans l'enseignement de la médecine, en plus de la vulgarisation des thématiques médicales auprès du grand public.

A noter qu'en marge de ces activités, une convention a été signée entre l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de l'Université de Tlemcen et la faculté de médecine, en vue de l'élaboration de projets de recherche communs portant sur la santé et la linguistique, ainsi que l'arabisation des thèses de doctorat et des sites web de la faculté, a-t-on ajouté.

APS

# Dépression : et si vous manquiez de dopamine ?

*La dopamine est un neurotransmetteur qui permet aux cellules du cerveau de communiquer entre elles. Une carence en dopamine peut être à l'origine d'une forme de dépression appelée "dépression dopamino-dépendante" (DDD). Le point avec le Dr Patrick Lemoine, psychiatre et docteur en neurosciences.*

C'est une découverte fortuite qui a mis le Dr Patrick Lemoine, psychiatre à Lyon et docteur en neurosciences, sur la piste de la "dépression dopamino-dépendante". Un de ses patients qui ne répondait pas aux divers traitements antidépresseurs, semblait avoir par ailleurs tous les certains symptômes de la maladie de Parkinson. Mais les analyses ne montraient aucun signe clinique de cette maladie.

## AGIR SUR LES RÉCEPTEURS DE LA DOPAMINE

Dans un premier temps, le médecin tente de soulager la dépression de ce patient avec un traitement anti-parkinsonien qui agit sur les récepteurs de la dopamine (un neurotransmetteur qui permet aux cellules du cerveau de communiquer entre elles). Mais au bout de quelques semaines, le traitement ne marche plus, comme si ses effets s'épuisaient.

"La raison est simple, lorsqu'on donne un médicament qui "tape" en permanence sur certaines récepteurs (en l'occurrence les récepteurs de la dopamine) on court toujours le risque que l'organisme mette ces récepteurs en veilleuse," explique le psychiatre.

Pour augmenter le niveau de dopamine et soigner la dépression dopamino-dépendante de son patient, le Dr Lemoine et son collègue Jacques Mouret ont donc l'idée de fournir le "précurseur" permettant à l'organisme de fabriquer de la dopamine : la L-tyrosine, un acide aminé. "J'ai prescrit des doses relativement importantes de L-tyrosine et j'ai pu obtenir la guérison de ce patient. Puis la guérison de nombreux autres, puisque j'ai maintenant un recul de plus de vingt ans sur

cette forme de dépression" explique le médecin.

## LES SIGNES DE LA DÉPRESSION DOPAMINO-DÉPENDANTE

Ces deux décennies de recul sur la maladie ont également permis au médecin de constater que les patients qui souffrent de dépression dopamino-dépendante partagent certains symptômes :

- Ils alternent des périodes "on/off" de l'humeur.
- Ils ont souvent traversé une période de stress prolongé comme un burn-out ou un surmenage.
- Ils sont très agités pendant leur sommeil.
- Ils ont une alimentation qui comporte peu de viande rouge.

En guise de traitement de cette forme de dépression légère à modérée, le médecin prescrit des doses relativement importantes de L-tyrosine à distance des repas. "La dose moyenne est de 1600 mg le matin, 1600 mg à midi et 800 mg à 16 heures, à prendre de préférence à distance des repas". Seule contre-indication : la prise de vitamine B6 qui favorise la destruction de la L-tyrosine. "C'est la seule vitamine qui détruit la tyrosine. Et chaque fois qu'un patient souffrant de DDD a rechuté, c'est parce qu'il avait pris de la vitamine B6, soit sous forme de complément multivitaminé soit dans une cure de levure de bière".

"Après avoir mis au point le traitement de ces DDD, nous avons pu tenter de prescrire la L-tyrosine dans d'autres cas où une anomalie de la dopamine pouvait être suspectée" ajoute le médecin. La L-tyrosine a ainsi été prescrite

avec succès chez des patients atteints de la maladie de Parkinson, chez d'autres qui souffrent d'impatiences ainsi que dans certains cas de narcolepsie.



Le Dr Lemoine a également observé que les patients atteints de la maladie de Parkinson avaient tendance à faire des crises de rage et de violence. Il a donc proposé de traiter ces patients avec de la L-tyrosine, ce qui a également fonctionné.

## Un test sanguin pour identifier le bon traitement contre la dépression

Un simple test sanguin pourrait être efficace pour déterminer l'efficacité de certains traitements contre la dépression en fonction des patients. Les médecins pourraient pour la première fois déterminer quelles médicaments seraient les plus susceptibles d'aider un patient à surmonter la dépression grâce à un test sanguin, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Psychoneuroendocrinology.

Ce test sanguin mesure le niveau de protéines C réactives (CRP), et fournit un outil instantané pour les médecins qui jusqu'à présent s'appuyaient sur des questionnaires donnés aux patients pour choisir un traitement. Ce test permet d'identifier quel traitement antidépresseur est capable d'améliorer les symptômes.

Les chercheurs du Southwest Medical Center aux Etats-Unis ont mené une étude avec 100 patients qui ont été traités avec deux types d'antidépresseurs : l'escitalopram et le bupropion. Le premier régule un neuromédiateur essentiel à l'équilibre nerveux dans le cerveau, la sérotonine. Le second, le bupropion, inhibe la recapture de la sérotonine et de deux autres neuromédiateurs : la noradrénaline et la dopamine.



L'étude a révélé que les malades qui affichaient un niveau de CRP inférieur à 1 milligramme par litre, étaient plus sensibles à l'escitalopram, avec un taux de rémission de 57%, comparé à moins de 30% pour l'autre traitement.

Pour les dépressions qui ont montré des taux de CRP plus élevés, l'association des deux traitements s'est avérée plus efficace avec un taux de rémission de 51% comparé à 33 % pour la seule prise de l'escitalopram. « Ces résultats fournissent la preuve qu'un test biologique peut immédiatement être utilisé dans la pratique clinique », a affirmé le Dr Trivedi, directeur du centre de la dépression du Southwest Medical Center. La dépression concerne 121 millions de personnes dans le monde et 5 à 15 % de la population française seraient touchées par un épisode dépressif au cours de l'année, affirme le ministère de la Santé. Si cette maladie peut être diagnostiquée par un médecin généraliste, moins d'un quart des patients fait l'objet d'une prise en charge en France. « 25 % des personnes n'ont donc pas accès à un traitement par antidépresseurs ou par psychothérapies brèves et structurées », rappelle Albert Siu professeur des sciences de la santé du Mount Sinai School of Medicine, de New York.

Le fait de combiner ce dépistage à un système de soins appropriés améliorait les résultats cliniques des traitements avec une réduction des symptômes ou des rémissions. Ces traitements qui consistent en des antidépresseurs ou de la psychothérapie ou les deux combinés permettent de réduire le nombre de personnes souffrant de dépression. « Si la dernière génération d'antidépresseurs, qui augmentent la sérotonine - un neurotransmetteur -, dans le cerveau, peuvent parfois produire des effets secondaires néfastes, les risques sont faibles comparés aux bienfaits », concluent les chercheurs de l'étude. En revanche, pour les femmes enceintes et qui allaitent, les scientifiques conseillent par précaution la psychothérapie.

La dépression peut être diagnostiquée par un médecin généraliste, mais moins d'un quart des patients fait l'objet d'une prise en charge en France. « 25 % des personnes n'ont donc pas accès à un traitement par antidépresseurs ou par psychothérapies brèves et structurées », rappelle l'association France dépression. Les maladies psychiatriques sont au 3<sup>e</sup> rang des maladies les plus fréquentes et touchent 1 Français sur 5. En France, une personne sur 5 risque de connaître des troubles psychiques au cours de sa vie (dépression, anxiété, addiction, trouble alimentaire, trouble schizophrénique, trouble bipolaire...), des maladies qui représentent 8% des dépenses de santé de l'Etat.

## Dépression post-partum : elle affecte aussi le bébé



Selon une récente étude américaine, la dépression post-partum aurait aussi un impact sur les émotions du bébé.

C'est une nouvelle étude qui nous vient tout droit des Etats-Unis : selon des chercheurs de Northwestern University Feinberg School of Medicine, la dépression post-partum (qui peut tout aussi bien toucher le jeune papa ou la jeune maman juste après la naissance) aurait un impact négatif sur le comportement futur de l'enfant.

Cette étude, publiée dans la revue scientifique Couple and Family Psychology: Research and Practice, a analysé la situation de près de 200 couples, parents de bébés d'environ 3 ans. Résultat, les enfants dont les parents avaient souffert de dépression après la naissance étaient plus violents, plus angoissés et pleuraient plus fréquemment que les autres.

## LES BÉBÉS SONT PERMÉABLES AUX EMOTIONS

« Les enfants sont perméables aux émotions de leurs parents », explique Sheehan Fisher, le principal auteur de l'étude.

Or, des parents qui souffrent de dépression seront moins souriants, moins communicatifs et moins axés sur le contact vis-à-vis de leur enfant. Aussi, il s'agit de traiter la dépression post-partum sans tarder, afin d'éviter tout impact sur le développement du bébé. »

On rappelle que si le baby-blues est fréquent après la naissance, la dépression post-partum, elle, touche en moyenne 10 à 20 % des jeunes mamans. Parmi les symptômes les plus courants, on retrouve une sensation de fatigue persistante, une absence d'enthousiasme, de motivation et de joie de vivre, des sautes d'humeur, des insomnies, voire des pensées suicidaires.

Le fait de combiner ce dépistage à un système de soins appropriés améliorait les résultats cliniques des traitements avec une réduction des symptômes ou des rémissions. Ces traitements qui consistent en des antidé-

## Comment la dépression nous empêche de bien réfléchir

*La dépression a un impact concret sur notre vie quotidienne. D'après une nouvelle étude américaine, les personnes dépressives auraient davantage de difficultés à réfléchir...*

La dépression, c'est un véritable fléau. Cette maladie (qui touche environ 3 millions de personnes en France, 8 % des Français âgés de 15 à 75 ans) se caractérise par un « ralentissement généralisé de l'organisme : une fatigue intense, un sentiment de désespoir, un changement d'appétit, des troubles du sommeil, des difficultés à se concentrer...»

D'après une nouvelle étude coordonnée par la American Chemical Society (aux Etats-Unis), la dépression aurait également un impact sur notre capacité à traiter des informations et à résoudre des problèmes. En clair, cette maladie - bien trop souvent sous-estimée - nous empêcherait de bien réfléchir au quotidien...

Pour parvenir à cette conclusion, les scientifiques ont mené une expérience sur des souris, auxquelles ils ont soumis des tests cognitifs (mémoire, apprentissage et logique). Certaines souris présentent des symptômes associés à la dépression chez les humains ; les autres souris étaient saines. Résultat : à l'échelle moléculaire, les chercheurs ont découvert que les « rongeurs dépressifs » présentaient un déficit au niveau de 2 protéines en

particulier : la oligophrenol-1 (OPHN1) et la Bmalt (ARNTL).

## DEUX PROTÉINES À LA LOUPE

« Ces deux protéines sont impliquées dans de nombreux processus cognitifs : la mémoire, la capacité de traiter des informations nouvelles, l'apprentis-

sage... expliquent les chercheurs, qui ont publié leurs travaux dans la revue spécialisée ACS Chemical Neuroscience. Ces découvertes pourraient entraîner des améliorations au niveau de la prise en charge des personnes souffrant de dépression. »

La dépression n'est pas une



## LA DÉPRESSION : UN MEILLEUR DÉPISTAGE NÉCESSAIRE

Des experts américains recommandent le dépistage de la dépression chez les adultes, les femmes enceintes et celles qui allaitent.

La dépression chez les adultes et en particulier chez les femmes enceintes doit être dépistée pour éviter les complications et les troubles associés aux enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of the American Medical Association (JAMA).

Les chercheurs du US Preventive Services Task Force (USPSTF) ont publié des nouvelles recommandations quant aux bénéfices du dépistage de la dépression chez les adultes dès l'âge de 18 ans et en particulier chez les femmes enceintes et celles qui allaitent.

Pour les femmes qui viennent d'accoucher, le dépistage doit être mis en œuvre avec des systèmes adaptés en place pour assurer un diagnostic précis, un traitement efficace et un suivi approprié.

« La dépression est parmi les principales causes d'invalidité chez les personnes de 15 ans et plus. Elle affecte les individus, les familles, les entreprises et la société et est très fréquente. Cette pathologie est également fréquente chez les femmes enceintes et affecte non seulement la femme, mais son enfant ainsi », rappelle Albert Siu professeur des sciences de la santé du Mount Sinai School of Medicine, de New York.

Le fait de combiner ce dépistage à un système de soins appropriés améliorait les résultats cliniques des traitements avec une réduction des symptômes ou des rémissions. Ces traitements qui consistent en des antidé-

presseurs ou de la psychothérapie ou les deux combinés permettent de réduire le nombre de personnes souffrant de dépression. « Si la dernière génération d'antidépresseurs, qui augmentent la sérotonine - un neurotransmetteur -, dans le cerveau, peuvent parfois produire des effets secondaires néfastes, les risques sont faibles comparés aux bienfaits », concluent les chercheurs de l'étude. En revanche, pour les femmes enceintes et qui allaitent, les scientifiques conseillent par précaution la psychothérapie.

## GHANA

## Le FMI approuve un décaissement de 385 millions de dollars pour la relance économique

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le cinquième examen des réformes du Ghana, ouvrant la voie au déboursement immédiat de 385 millions de dollars pour dynamiser la relance économique du pays, selon un communiqué de presse du FMI. Ce nouveau décaissement s'inscrit dans le cadre d'un accord de 3 milliards de dollars entre le FMI et le pays ouest-africain pour soutenir ses réformes économiques, qui ont débuté en mai 2023.

"Les performances du Ghana dans le cadre de son programme de réformes soutenu par la facilité élargie de crédit sont satisfaisantes dans l'ensemble. Les autorités se sont fermement appropriées le programme en mettant en œuvre des actions correctives ambitieuses de façon décisive après les dérapages politiques de 2024", explique le communiqué.

Le FMI a exhorté le gouvernement ghanéen à poursuivre des efforts de réforme qui sont essentiels pour maintenir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, tout en remédiant aux vulnérabilités structurelles de longue date. L'inflation globale du Ghana, qui a atteint le niveau record de 54,1% en décembre 2022, a baissé à hauteur de 6,3% en novembre 2025, tandis que l'économie a connu une croissance de 5,5% au troisième trimestre.

La banque centrale a réduit son taux de prêt de référence à 18% lors de sa dernière réunion en novembre.

## SOUDAN

## 234 professionnels de santé tués par les FSR depuis avril 2023

Pas moins de 234 agents de santé ont été tués par les Forces de soutien rapide (FSR) dans leurs attaques contre les villes soudanaises depuis avril 2023, a indiqué jeudi le Réseau des médecins soudanais. Dans un communiqué rendu public, le Réseau a déclaré avoir recensé aussi durant la même période 507 blessés et 59 disparus parmi les professionnels de santé. La même

source a ajouté que 73 autres agents de santé sont toujours détenus par les FSR dans la ville de Nyala, capitale de l'Etat du Darfour du Sud, "dans des conditions de détention extrêmement précaires". Face à cette situation, le Réseau a appelé "la communauté internationale et les organisations humanitaires à prendre des mesures immédiates afin de faire pression pour la protection

des personnels de santé et garantir leur accès en toute sécurité", qualifiant ces actes de "violation manifeste des lois internationales qui assurent la protection du personnel médical en période de conflit armé".

Le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes, selon l'ONU.

## NEW YORK (NATIONS UNIES)

## Conseil de sécurité : les A3+ plaident pour une riposte régionale renforcée face à la menace terroriste en Afrique de l'Ouest

Face à la persistance et à la mutation rapide de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest et au Sahel, le groupe A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies a lancé un appel ferme en faveur d'un renforcement substantiel de la coordination régionale et du soutien accru aux mécanismes africains de lutte contre l'insécurité frontalier.

Une alerte diplomatique forte, formulée lors d'une session consacrée à la consolidation de la paix dans la région, qui met en lumière l'urgence d'une réponse collective, cohérente et durable.

S'exprimant au nom du groupe A3+ – composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana – le représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'ONU, Michael Imran Kanu, a souligné que l'évolution récente de la situation sécuritaire, notamment en Guinée-Bissau et au Bénin, confirme la fragilité persistante de l'Afrique de l'Ouest.

Une fragilité qui, selon lui, appelle un engagement renouvelé et un appui renforcé aux organisations régionales, au premier rang desquelles figure la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Ceoado).

Le groupe A3+ a mis en garde contre l'effet de « tache d'huile » de l'insécurité qui sévit dans le centre du Sahel, dont les répercussions s'étendent désormais aux États côtiers.

Cette dynamique, ont-ils insisté, constitue

## GENÈVE

## Sahara occidental : Une mobilisation internationale relance l'exigence de décolonisation et de protection des droits humains

Une large coalition internationale d'organisations de défense des droits humains, de partis politiques, de syndicats et d'acteurs de la société civile a lancé un appel pressant en faveur de l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dénonçant la persistance de violations « graves et systématiques » des droits humains dans les territoires occupés.

Publié sur le site de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), cet appel s'inscrit dans le cadre de la campagne internationale menée par le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA).

Les signataires exhortent les Nations unies à exercer une pression accrue sur le Maroc afin de mettre fin à l'occupation et de garantir le respect du droit international humanitaire.

Ils appellent notamment à l'adoption de mesures contraignantes et à la création d'un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains, chargé de présenter des rapports réguliers au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies.

Rappelant le socle juridique international, les organisations soulignent que, cinquante ans après l'occupation militaire, le peuple sahraoui demeure privé de son droit inaliénable à l'autodétermination, en violation de nombreuses



résolutions onusiennes et des avis rendus par la Cour Internationale de Justice, la Cour de Justice de l'Union européenne et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

L'aviso consultatif de 1975 de la CJJ confirme, selon elles, que le Maroc ne dispose d'aucune souveraineté

sur le Sahara occidental, territoire qui figure toujours sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies. S'adressant à l'Union européenne, les signataires appellent à l'application intégrale des arrêts de la CJUE, notamment en mettant fin à toute exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple concerné. Ils réclament également la libération des prisonniers politiques sahraouis, dont ceux du

groupe de Gdeim Izik, ainsi que des enquêtes indépendantes sur les attaques de drones visant des civils.

L'Union africaine est, pour sa part, appelée à jouer un rôle plus affirmé en activant ses mécanismes de protection des droits humains et en soutenant le peuple sahraoui, tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires occupés.

RI

## ration transfrontalière, le partage d'informations et de renseignements, ainsi que la surveillance conjointe des frontières doivent, ont-ils insisté, être consolidés et inscrits dans la durée. Les A3+ ont ainsi appelé à intensifier les efforts visant à consolider les dispositifs existants, à renforcer les partenariats régionaux et internationaux et à rétablir la confiance là où elle a été fragilisée. Dans cette optique, le groupe a mis l'accent sur le rôle stratégique des mécanismes continentaux africains, tels que le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT). Le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre pays africains confrontés à la même menace est également apparu comme un levier essentiel pour améliorer l'efficacité des actions engagées. La question du financement du terrorisme a occupé une place centrale dans l'intervention du groupe A3+. Se disant vivement préoccupé par la sophistication croissante des réseaux terroristes et criminels, les membres du groupe ont cité, entre autres, le ciblage de convois de carburant au Mali, les attaques de masse au Nigeria, l'escalade de la violence dans les zones frontalières, l'expansion des réseaux criminels et le trafic de stupéfiants.

Ces phénomènes, combinés aux enlèvements contre rançon, exigent, selon eux, une action collective plus cohérente et plus robuste, à la hauteur des défis sécuritaires accu-

tuels. Malgré ce tableau sombre, les A3+ ont tenu à relever certains signaux positifs dans la région. Ils se sont notamment félicités de la tenue d'élections pacifiques en Côte d'Ivoire et de l'organisation d'un référendum en Guinée, dans le cadre de son processus de transition politique.

Le groupe a également salué plusieurs transitions pacifiques et des initiatives de médiation couronnées de succès, estimant que ces avancées démontrent que la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest reste un objectif atteignable.

Précisant qu'il s'agissait de sa dernière déclaration dans sa configuration actuelle, le groupe A3+ a réaffirmé n'avoir ménagé aucun effort pour accompagner les pays de la région dans la gestion de leurs défis sécuritaires, politiques et socio-économiques.

Pour les A3+, la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel constitue une occasion pour le Conseil de sécurité et pour l'ensemble de la communauté internationale de démontrer un engagement commun, fondé sur le développement, la stabilité et la sécurité durables.

Un message clair, porté à la tribune des Nations unies, qui appelle à dépasser les réponses fragmentées pour bâti une architecture régionale de sécurité à la mesure d'une menace qui, plus que jamais, ignore les frontières.

RI

## SOUTIEN À LA PALESTINE

### La rue marocaine se mobilise contre la normalisation

Une nouvelle vague de mobilisation populaire se prépare au Maroc en soutien à la cause palestinienne, à l'approche du cinquième anniversaire de la normalisation des relations entre Rabat et l'entité sioniste.

Plusieurs organisations de la société civile ont annoncé une série de manifestations visant à dénoncer la poursuite de cette normalisation et à réaffirmer le soutien indéfectible du peuple marocain à la Palestine.

Le Groupe d'action national marocain pour la Palestine a annoncé l'organisation d'une marche populaire samedi prochain à Tanger. Cette initiative vise à condamner toute forme de présence ou d'infiltration sioniste et à exprimer la solidarité avec le peuple palestinien.

Dans un communiqué, le Groupe a souligné que cette marche s'inscrit dans un mouvement populaire croissant contre la normalisation maroco-sioniste, considérée comme une atteinte aux valeurs, à la souveraineté et aux fondements de l'État marocain.

La mobilisation prévue à Tanger se déroulera sous le slogan « Le peuple marocain se tient aux côtés de la résistance et contre la normalisation pour défendre la patrie et soutenir la Palestine ».

Elle bénéficie de la coordination et de la participation active de plusieurs organisations de la société civile, tra-



duisant un large consensus populaire contre la poursuite des relations officielles avec l'entité sioniste, malgré les accords signés au niveau éta-

Cette dynamique ne se limite pas à une seule ville.

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a, de son côté, appelé à des manifestations d'envergure prévues le 22 décembre à travers l'ensemble du territoire marocain.

Ces actions visent à renouveler les revendications d'annulation de tous les accords

de normalisation et à rappeler l'attachement du peuple marocain à la cause palestinienne, face à ce que les organisateurs qualifient de dérives politiques dangereuses.

À la veille de cette mobilisation nationale, le Front prévoit la tenue d'une conférence de presse pour alerter sur les conséquences de la normalisation, tant sur le plan de la souveraineté nationale que sur celui des valeurs humaines et morales.

Cinq ans après la signature des accords dits d'Abraham, le Front entend dresser un bilan

critique de la coopération maroco-sioniste et mettre en lumière ses implications politiques, sécuritaires et sociales.

Pour rappel, le Maroc et l'entité sioniste ont officialisé leurs relations diplomatiques le 22 décembre 2020, sous l'égeïde des États-Unis.

Depuis, la coopération entre les deux parties s'est étendue à plusieurs domaines, y compris des secteurs sensibles tels que la sécurité, le militaire et le renseignement.

Cette normalisation s'est poursuivie malgré l'agression israélienne contre la bande de Gaza et en dépit des manifestations populaires répétées à travers le royaume.

À travers ces mobilisations, la rue marocaine réaffirme une position constante : le soutien à la Palestine demeure profondément ancré dans la conscience collective.

En dépit des choix officiels, la société civile continue de porter une voix forte contre la normalisation et en faveur des droits du peuple palestinien, rappelant que la solidarité populaire reste un facteur déterminant dans l'expression politique au Maroc.

R.I

## CRISE ÉTATS-UNIS-VENEZUELA

### Le Brésil et le Mexique plaident pour la médiation afin d'éviter l'escalade militaire

Face à la montée des tensions entre Washington et Caracas, le Brésil et le Mexique ont proposé, jeudi, leurs bons offices pour éviter ce qu'ils redoutent être un conflit armé en Amérique latine.

Une initiative diplomatique portée par le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva et la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum, dans un contexte régional de plus en plus préoccupant.

Se disant « très inquiet », Lula a affirmé être « à la disposition » des deux parties et a indiqué qu'il s'entretenait « probablement avant Noël » avec son homologue

américain, dans l'espoir de désamorcer une crise qu'il a qualifiée de « guerre fratricide ».

Claudia Sheinbaum a, elle aussi, plaidé pour une solution pacifique, appelant à une médiation élargie à d'autres pays d'Amérique latine et au-delà.

Cette démarche intervient alors que les États-Unis ont renforcé leur présence militaire dans les Caraïbes et le Pacifique, déployant navires de guerre, avions de chasse et le plus grand porte-avions du monde, officiellement dans le cadre d'opérations antidrogue. Caracas y voit

une manœuvre hostile visant à renverser le président Nicolás Maduro et à s'emparer des ressources pétrolières du pays.

Le climat international s'est encore tendu après les avertissements de la Chine et de la Russie, qui se sont opposées à toute « intimidation unilatérale » et appellé Washington à éviter une « erreur fatale ».

Dans ce contexte explosif, la médiation latino-américaine apparaît comme une tentative cruciale pour contenir l'escalade et préserver la stabilité de l'hémisphère occidental.

R.I

## CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Le Groupe A3+ souligne l'importance de préserver le patrimoine syrien riche en coexistence pacifique

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone+Guyana) a souligné, jeudi à New York, la nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine de la Syrie, riche en coexistence pacifique entre les communautés locales, tout en encourageant le gouvernement syrien à entreprendre davantage de mesures concrètes dans ce sens.

Dans une allocution prononcée au nom des membres du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, plus particulièrement à la Syrie, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a réitéré le soutien du groupe aux efforts des Nations unies en faveur de la Syrie durant la phase de transition, rappelant que « ce pays est entré, il y a un an, dans un nouveau chapitre de son histoire, marqué par l'espoir de liberté et de prospérité, mais également par de sérieux

défis ». Pour M. Bendjama, la vision des membres du Conseil de sécurité à Damas, le 4 décembre courant, « a envoyé un message fort de solidarité avec la Syrie et son peuple, tout en permettant de mieux appréhender l'ampleur des défis à relever ».

S'exprimant au nom du Groupe A3+, le représentant de l'Algérie a mis en exergue plusieurs points, en commençant par saluer la journée du dialogue en Syrie ainsi que les échanges du Conseil de sécurité avec la société civile, soulignant « le rôle central des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, le relèvement, la réconciliation, ainsi que dans la reconstruction d'une société syrienne harmonieuse, consentue et inclusive ». A ce propos, il a insisté sur le fait que « la violence ne peut être surmontée que par la réconciliation et la justice transitionnelle », affirmant que « l'héritage et le patrimoine de la Syrie, riches en

coexistence pacifique entre les communautés locales, doivent impérativement être préservés et renforcés », tout en réaffirmant l'encouragement du groupe au gouvernement syrien à poursuivre davantage d'actions concrètes dans ce sens.

Le groupe a réitéré son « soutien indéfectible » à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, rejetant fermement toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays et soulignant que les décisions concernant l'avenir de la Syrie doivent être prises par les Syriens et leurs représentants légitimes. M. Bendjama a également réaffirmé l'engagement total et indéfectible du groupe A3+ à se tenir aux côtés de la Syrie et de son peuple, à soutenir un processus politique sous conduite syrienne, à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, et à mobiliser la solidarité internationale afin que le peuple syrien puisse reconstruire son pays

dans la paix, la dignité et la stabilité. Il est important de maintenir un Conseil de sécurité « uni et engagé » pour que cette occasion historique se traduise par une paix durable pour la Syrie et l'ensemble de la région. Au nom du groupe A3+, il a, en outre, averti que l'entité sioniste « demeure une source de déstabilisation en Syrie », condamnant son agression militaire continue sur le territoire syrien, qui constitue « une violation flagrante et manifeste du droit international ».

A cet égard, le groupe a condamné les récentes incursions et attaques par drones contre le village de « Beit Jinn », ayant fait 13 morts, appelant à « la mise en œuvre intégrale de l'accord de désengagement de 1974 et à la nécessité de mettre immédiatement fin à ces violations ». Il a rappelé que le « Golan syrien occupé fait partie intégrante de la Syrie en vertu de la résolution 497 du Conseil de sécurité ».

APS

À ce sujet, le groupe a également réaffirmé l'engagement total et indéfectible du groupe A3+ à se tenir aux côtés de la Syrie et de son peuple, à soutenir un processus politique sous conduite syrienne, à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays, et à mobiliser la solidarité internationale afin que le peuple syrien puisse reconstruire son pays

## ETATS UNIS

### Des propos attribués à Susie Wiles relancent le débat autour de la personnalité de Donald Trump

La scène politique américaine est une nouvelle fois secouée par des révélations médiatiques, après la publication d'un article retentissant du magazine Vanity Fair consacré au premier cercle du président Donald Trump.

Le papier s'appuie sur plusieurs entretiens attribués à Susie Wiles, directrice de cabinet et figure centrale de la campagne présidentielle, dont certains propos ont suscité une vive polémique.

Selon le magazine, Susie Wiles aurait décrié Donald Trump comme ayant « la personnalité d'un alcoolique », une formule qu'elle aurait utilisée pour illustrer, selon Vanity Fair, un comportement marqué par une conviction d'omnipotence et une absence totale de limites.

Ces déclarations, largement relayées par la presse américaine et internationale, ont immédiatement provoqué de nombreuses réactions dans les milieux politiques.

L'article évoque également des critiques internes visant le vice-président JD Vance ainsi que la ministre de la Justice, dressant le portrait d'un entourage présidentiel traversé par des tensions et des désaccords stratégiques. Toutefois, ce sont les propos concernant le président qui ont concentré l'attention et alimenté le débat public.

Réagissant rapidement sur le réseau social X, Susie Wiles a fermement dénoncé ce qu'elle qualifie d'*« article à charge »*, accusant Vanity Fair de présenter une version « malhonnête » et « chaotique » de la réalité.

Elle affirme que ses propos ont été sortis de leur contexte et rejette toute interprétation visant à nuire à l'image du président et de son équipe.

R.I

## COLOMBIE

### Une attaque meurtrière ravive les tensions avec la guérilla de l'ELN

La Colombie a été frappée jeudi par une nouvelle attaque meurtrière attribuée à la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN).

Quatre soldats ont été tués et sept autres blessés lors d'un attentat à l'explosif visant une base militaire dans le département de Cesar, dans le nord du pays, a annoncé l'armée colombienne.

L'explosion s'est produite dans une installation d'un bataillon d'infanterie située dans une zone rurale, illustrant une nouvelle fois la vulnérabilité des forces de sécurité dans certaines régions.

Le général Luis Emilio Cardozo a dénoncé un « attentat terroriste lâche », exprimant sa solidarité avec les familles des victimes.

Il s'agit de la deuxième attaque meurtrière en une semaine attribuée à l'ELN, alors que les négociations de paix avec le gouvernement du président Gustavo Petro sont actuellement dans l'impasse.

Depuis dimanche, pas moins de 82 attaques ou actes de sabotage ont été imputés à cette guérilla d'extrême gauche.

Forte d'environ 5.800 combattants, l'ELN opère dans plus de 20% des quelque 1.100 municipalités du pays, ce qui en fait la plus grande organisation rebelle encore active en Colombie.

Son financement repose principalement sur le trafic de drogue, l'exploitation minière illégale, ainsi que l'extorsion et, dans certains cas, les enlèvements contre rançon.

Cette recrudescence de la violence met à rude épreuve les efforts de pacification du pays et soulève de nouvelles interrogations sur l'avenir du processus de paix colombien.

R.I

## TIZI-OUZOU

### De la magie et du rire pour les enfants pendant les vacances d'hiver



Le Théâtre régional KATEB-YACINE de Tizi-Ouzou a concocté un riche programme spécialement pour les vacances scolaires, alliant spectacles de magie et de clown, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement culturel.

A l'occasion des vacances scolaires d'hiver, l'établissement a annoncé le lancement des "Journées nationales du théâtre pour enfants", prévues du 20 décembre au 1er janvier. Au menu : des représentations théâtrales et des shows de magie, au grand bonheur des chérubins ? Place sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation culturelle propose une programmation quotidienne variée, durant les après-midi pour offrir aux écoliers des moments de divertissement et de découverte artistique durant leur période de repos.

Le coup d'envoi sera donné samedi avec le spectacle du clown "Minou". Durant près de deux semaines, les planches du théâtre accueilleront une succession de pièces théâtrales, de spectacles de magie et de prestations de jonglerie.

Des coopératives et troupes théâtrales représentant sept wilayas se succéderont sur scène pour apporter de la joie aux enfants. Il s'agit de troupes venues de Sétif (El Eulma), de Tizi-Ouzou, de Béjaïa, d'Alger, de Sidi Bel-Abbès, de Bordj Bou Arreridj et de Boumerdès, selon le programme communiqué par la direction du théâtre.

Les organisateurs ont fixé un tarif d'entrée symbolique de 100 DA. Ces journées s'inscrivent dans la volonté du théâtre régional de promouvoir l'art dramatique chez le jeune public et dynamiser la scène culturelle locale durant la période hivernale. Les familles sont attendues en nombre pour célébrer cette fin d'année sous le signe de la créativité.

## CINÉMA ALGÉRIEN

### Malika Bendouda lance une concertation nationale pour une relance durable du secteur

Dans une démarche visant à redynamiser le paysage cinématographique national, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a tenu à Alger une série de rencontres de concertation avec des artistes, des producteurs et des professionnels du cinéma.

Cette initiative s'inscrit dans une vision participative ambitieuse, destinée à établir un diagnostic précis du secteur et à poser les bases d'une relance durable de l'industrie cinématographique en Algérie.

Selon un communiqué du ministère, ces rencontres ont pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique à la scène culturelle nationale, à travers un dialogue ouvert et constructif avec les principaux acteurs du domaine.

Les échanges ont porté sur l'état actuel du cinéma algérien dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse de la formation, de la production, de la distribution ou encore de la promotion des œuvres.

Les participants ont notamment souligné la nécessité de renforcer le système de formation, afin de mieux accompagner les jeunes talents et de répondre aux exigences techniques et artistiques d'un secteur en constante évolution.

La question de la production a également occupé une place centrale dans les discussions, avec un appel à la modernisation des mécanismes de financement et

## BACHIR MAZOUNI, SOIXANTE ANS AU SERVICE DE LA MUSIQUE ANDALOUSE Une soirée d'exception à Alger

L'Auditorium « Moufdi-Zakaria » a vibré, jeudi soir, au rythme de la musique andalouse savante, à l'occasion d'un concert-hommage d'une rare intensité animé par le maître-formateur Bachir Mazouni, figure emblématique et gardien infatigable de ce patrimoine musical algérien pluriséculaire.

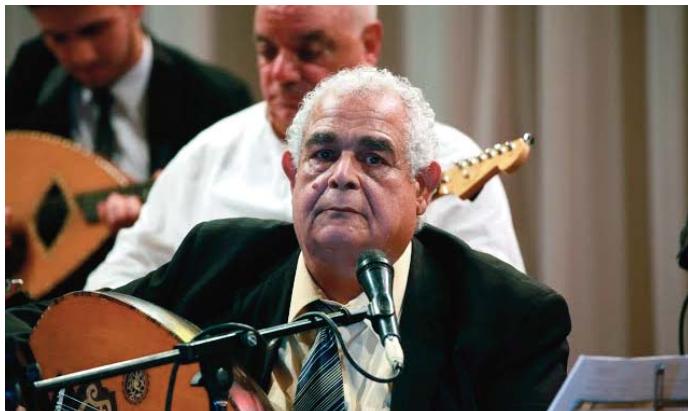
Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce récital, d'une durée de près de deux heures, a pris des allures de célébration solennelle d'un parcours exceptionnel, marqué par six décennies de dévouement, de transmission et d'excellence artistique.

Pensé comme une randonnée musicale à trois escales, le concert a transporté le public à travers les modes Zidène, Aroubi-Moual et Raml el Maya, offrant une immersion raffinée dans les subtilités modales et poétiques de la musique andalouse.

Entouré d'une vingtaine d'instrumentistes virtuoses, pour la plupart issus de l'association culturelle « El Djazira », Bachir Mazouni a su créer une harmonie collective d'une grande précision, où chaque note semblait dialoguer avec la mémoire et l'émotion.

La soirée a également été rehaussée par la présence de grandes figures du genre, venues saluer l'homme et l'artiste : Hamid Kheddim, autre maître-formateur reconnu, Nacer Hamzaoui, Zino Kébilème, Mourad Bernoussi, Nacer Djeddaya, Basserou, Abdellah Ti-għioubet, Réda Amalou et Tayeb Mahmoudi, illustrant la dimension fédératrice et transgénérationnelle de l'hommage rendu.

Dans une introduction théâtrale chaleureusement applaudie, le comédien Abdellah Rabia, grande figure du théâtre et de la télévision algériens, a livré une présentation empreinte de solennité et d'émotion,



mettant en lumière la stature artistique et humaine de Bachir Mazouni.

Ce dernier a tenu, avant d'entamer son récital, à rendre un hommage poignant à la mémoire du regretté Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadj (1929-2025), récemment disparu, rappelant ainsi l'importance de la filiation spirituelle et artistique dans la tradition andalouse. Le concert s'est ouvert avec « Touchiet Zidène », précédée d'un istikħbar magistral au oud, interprété par Bachir Mazouni lui-même, donnant le ton d'une soirée placée sous le signe de la rigueur stylistique et de la sensibilité musicale.

À l'issue de cette prestation mémorable, Bachir Mazouni a été chaleureusement honoré par ses pairs et amis, parmi lesquels Brahim Bahloul, Mokdad Zerrouk, Hamid Kheddim, Abdelkader Ben-damache, Abdelhamid Cherdoud, Mourad Bernoussi, Réda Doumaz et Nacer Mokdad, dans une at-

mosphère de reconnaissance collective.

Formé dès 1974 au conservatoire d'El-Biar, dans un environnement familial propice à l'apprentissage de la musique « son père, El Hadj Mohamed Mazouni, étant lui-même un grand maître-formateur » Bachir Mazouni s'est imposé comme une référence incontournable.

Devenu formateur à son tour, il a consacré une grande partie de sa carrière à la transmission de la musique andalouse, accompagnant et formant des générations de musiciens, en Algérie comme à l'étranger. Plus qu'un concert, cette soirée fut un acte de fidélité à la mémoire musicale algérienne, une célébration de l'excellence et un vibrant témoignage de la vitalité de la musique andalouse, portée avec passion et rigueur par l'un de ses plus illustres serviteurs.

R.C



à la diversification des sources de soutien.

L'activation des réseaux de distribution et la réhabilitation des salles de cinéma ont été identifiées comme des priorités absolues, dans un contexte où l'accès du public aux œuvres nationales demeure limité.

À ce titre, la ministre a insisté sur l'importance d'innover en matière de promotion, en explorant de nouveaux outils numériques et des modèles économiques adaptés aux mutations du marché.

Un accent particulier a été mis sur le soutien aux talents émergents, notamment à travers la mise en place de programmes spécifiques destinés aux auteurs de premiers films et aux jeunes producteurs.

Cette orientation vise à favoriser le renouvellement générationnel et à encourager la créativité, tout en offrant un cadre structuré aux porteurs de projets.

Par ailleurs, les échanges ont permis de réaffirmer l'importance d'établir des passerelles solides entre la production télévisuelle et cinématographique.

Dans cette perspective, le rôle des start-up culturelles a été mis en avant comme un élément central de la relance escomptée.

Innovation, flexibilité et maîtrise des nouvelles technologies font de ces structures un levier stratégique pour moderniser l'industrie et renforcer son rayonnement, tant au niveau national qu'international.

À travers cette démarche inclusive, Malika Bendouda entend poser les fondations d'une politique culturelle renouvelée, capable de redonner au cinéma algérien la place qu'il mérite, en tant que vecteur d'identité, de mémoire et de créativité.

R.C

## SAIDA

### Un accord de coopération pour dynamiser la pêche et l'aquaculture

Toufik Boutouchent souligne l'apport du partenariat scientifique au développement durable. L'Université de Saïda « Dr Moulay Tahar » a abrité la cérémonie de signature d'une convention-cadre de coopération réunissant l'établissement universitaire, la Direction de l'Environnement de la wilaya de Saïda et la Chambre interwilayas de la pêche maritime et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, sous la supervision du professeur Fethallah Wahbi Tebboune.

Cet accord vise à consolider la collaboration scientifique et technique entre les parties signataires, notamment à travers la promotion de la recherche appliquée dans les domaines de la protection de l'environnement, de la pêche maritime et de l'aquaculture, tout en valorisant les compétences académiques et en les mettant au service des besoins de développement local, dans une perspective de durabilité et d'innovation.

La convention prévoit également la mise en place de programmes conjoints de formation et d'encadrement, l'organisation de journées d'étude et d'ateliers spécialisés, ainsi que l'encouragement des projets étudiants et de recherche, favorisant l'échange d'expertises et de savoir-faire entre les institutions partenaires.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui prône l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique et le renforcement de son rôle en tant que levier du développement territorial.

Prenant la parole à cette occasion, M. Toufik Boutouchent, directeur de la Chambre interwilayas de la pêche maritime et de l'aquaculture de Sidi Bel Abbès, a qualifié la signature de cette convention de pas stratégique pour structurer et développer l'action commune dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la préservation de l'environnement.

Il a précisé que ce partenariat permettra d'optimiser l'apport scientifique de l'université au profit du terrain, notamment à travers la formation spécialisée, la recherche appliquée et l'accompagnement de projets liés à l'économie bleue et au développement durable.



M. Boutouchent a, en outre, souligné l'importance de cette coopération pour soutenir les jeunes compétences, encourager l'innovation et proposer des actions de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels du secteur.

Selon lui, cette démarche traduit une vision globale fondée sur la concertation institutionnelle et le travail collaboratif, contribuant à la protection et à la valorisation des ressources naturelles, ainsi qu'à

l'instauration d'une dynamique de développement durable à l'échelle régionale.

La convention devrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives de coopération efficace entre l'université et les institutions sectorielles, au service de l'intérêt général et du renforcement du lien entre la recherche scientifique et les réalités économiques et environnementales.

R.L

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE KHCHELA

SERVICE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE

وزارة الري

مديرية الري لولاية خنشلة

مصلحة التزويد بالمياه الصالحة للشرب و الماء الصناعي

## MISE EN DEMEURE N°01

Le Bureau d'études en Hydraulique Beikadi Hakim sis à Tazoult – Batna- titulaire de la convention N° 11/2024 du 12/11/2024 , visa du Contrôleur budgétaire N° 869 du 12/11/2024 pour un délai de Suivi de quatre (04) Mois , et un Montant de : 987 700,00 DA , ayant pour objet : Le suivi technique du Lot 03: Réhabilitation du réseau d'AEP de la cité ESAADA et ses environs , dans le cadre de l'opération : REHABILITATION DU SYSTEME D'AEP DE LA VILLE D'El Mahmel .

Est mis en demeure pour :

\*Répondre aux envois du Maître d'ouvrage

\*Présenter l'attachement définitif des travaux .

\*Présenter les rapports finals des travaux réalisés conformément à la convention contractuelle .

Et ce dans un délai de cinq (05) jours à compter de la date de parution du présent avis .

Faute de quoi ,des mesures réglementaires en vigueur seront prises à l'encontre du Bureau d'études .

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TISSEMSILT

N° ..... /D.E.P /2025

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La DEP de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 96/2025 du 11/11/2025 relatif à :

INTITULE D'OPERATION: Étude, Suivi et Réalisation d'un collège type ( 5/200 à khemisti.

Projet : Étude Suivi pour la Réalisation d'un collège type ( 5/200R à khemisti.

BET	Numéro d'identification fiscale	Note Technique pts	Montant de soumission (da)	Montant corrigé (da)	OBS
ZERIG SEID	163284500036142	51	8 480 000.00	/	Meilleure offre

- Les autres soumissionnaires sont invités dans les trois (03) mois qui suivent cette publication à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres.

- Un délai de 10 jours est accordé à compter de la date d'affichage de cet avis dans le cas d'un éventuel recours

# Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

*Star Academy  
Saison 13*

Les élèves qui ont assuré leur présence sur la prochaine tournée et qui rejoignent Ambre, Sarah et Bastian, les trois premiers talents en herbe à avoir décroché le premier sésame, sont désormais connus. Au château, les professeurs distillent de précieux conseils à leurs élèves, bien décidés à voir ces derniers exploiter pleinement leur potentiel. Dès l'aube, Ladjy Doucouré donne de sa personne pour aider les jeunes chanteurs à démarrer la journée du bon pied. Jonathan Jervin, le professeur de danse, se charge quant à lui de faire répéter des chorégraphies qui pourraient se révéler primordiales dans l'obtention de l'immunité.

*100 % logique :  
la réponse est sous vos yeux*

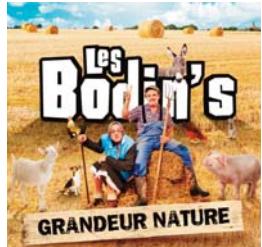
A quelques jours des fêtes de Noël, Cyril Féraud propose une édition spéciale du grand jeu "100% logique : la réponse est sous vos yeux", avec des surprises tout au long de cette émission bien particulière, qui ne teste pas la culture générale et les connaissances des concurrents, mais leur logique, leur sens de l'observation et leur bon sens. Quel que soit son âge, son niveau d'études ou de connaissances, tout le monde peut donc participer.

*Meurtres à...  
Episode 4 : Meurtres aux Marquises*

L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité. Ils font face à un défi redoutable : retrouver les crimes à des légendes anciennes tout en déchiffrant les motivations des coupables.

*Rugby : Top 14  
Saison 2025  
Lyon / Toulouse*

Résumé Rugby : Top 14  
Saison 2025  
Lyon / Toulouse  
Top 14, 12e journée. Lyon / Toulouse.

*Les Bodin's grandeur nature*

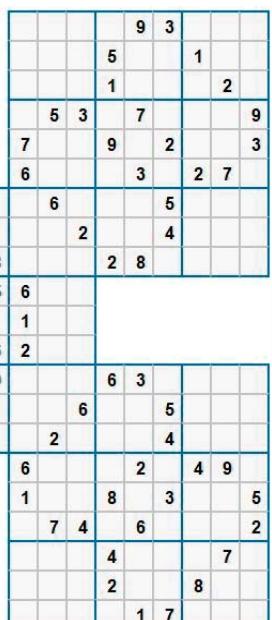
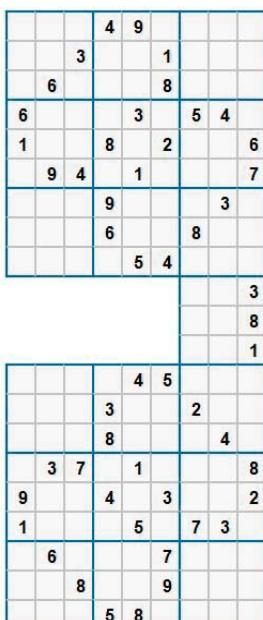
Maria, mamie ravageuse et autoritaire de 87 ans vit avec son fils Christian, vieux garçon débonnaire et naïf de 50 ans dans une ferme. Pendant les grandes vacances, ils acceptent d'accueillir Julie, une de leurs cousines éloignées dont les 400 coups rend la vie de ses parents infernale. La jeune parisienne va-t-elle s'adapter au monde rural et aux bestiaux des Bodin's ? Une chose est sûre : face à cette jeune effrontée tout droit venue de la capitale, Maria et Christian n'ont pas l'intention de se laisser marcher sur les pieds.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2882

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



*Horizontalement:*

*Verticalement:*

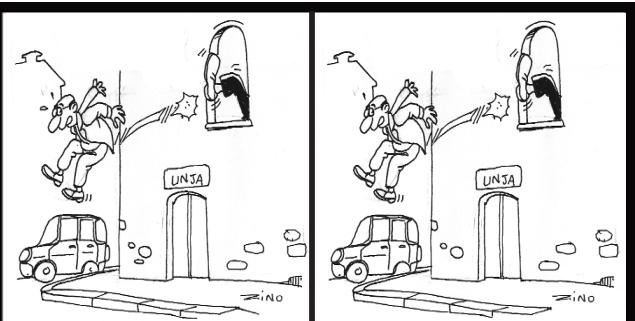
*"Le passé est passé, mais retiens les leçons qu'il t'a enseigné."*  
*Henri-Frédéric Amiel*

### Mots croisés n°2882

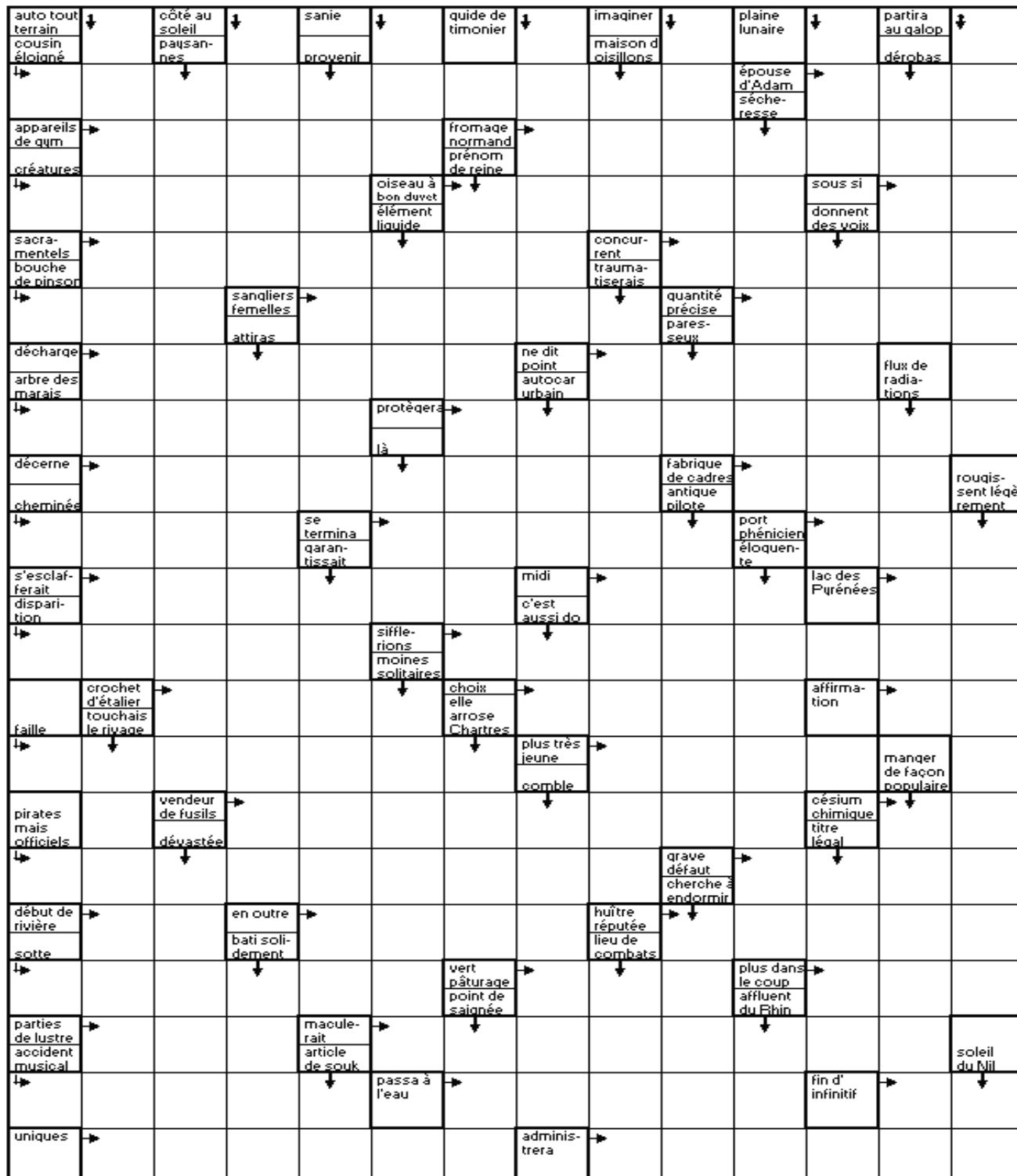
A B C D E F G H I J K L

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

**Tenreytors**



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1582*



## **Solution**

8	7	1	4	9	5	6	2	3
9	4	3	2	6	1	7	5	8
2	6	5	3	7	8	4	1	9
6	8	2	7	3	9	5	4	1
1	5	7	8	4	2	3	9	6
3	9	4	6	1	2	8	7	5
4	2	6	9	8	7	1	3	5
6	1	9	6	2	3	8	7	4
7	3	8	1	5	4	9	6	2

1	2	6	8	9	3	5	4	7
9	7	4	5	6	2	1	3	8
8	3	5	1	4	7	9	2	6
2	5	3	6	7	8	4	1	9
7	4	1	9	5	2	6	8	3
6	8	9	4	3	1	2	7	5
3	1	5	7	6	8	9	2	4
4	6	2	3	8	7	5	1	9
5	9	7	4	1	6	3	8	2

Mots Croisés N°2882

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	H	U	R	I	S	S	A	N	T	E	S
2	D	E	R	I	S	O	I	R	E		L	A
3	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
4	P	A	N	E	R	I		T	R	I	A	
5	T		E	R	E	I	N	T	E			T
6	E	R	R	A	V		A	M			P	O
7	R	A		S	U	R	E	L	E	V	E	R
8	O	D	E	N	E		I	N	O	U	I	
9	N	A	N	T	I		D	O	T	E		U
10	T	R	A	C	T	I	O	N		U	L	M

Grille géante n°1582

• Q • A • P • B • R • M • D  
 • Q U A D R U M A N E E V O E  
 • A G R E S E S L I V A R O L A  
 • E T R E S E S E I S D E R V A L A  
 • R I T U E L A I S E S R I V A L A  
 • B E C • L A I S E S T A I D O S E E  
 • Q U I N T U E A B R I T E R A  
 • A U L N E E A B R I T E R A  
 • A T T R I B U E S A E N A  
 • A T R E C I S E S S A T Y R  
 • R I R A I T S U D O N O  
 • D E C E S E H U E R O N S  
 • E S S E T R I S E S S I  
 • C A S S U R E E T A G E R  
 • B • A R M U R E R I E R C S S  
 • C O R S A I R E S T A R E  
 • R U M I T E M B E L O N T  
 • I D I O T E P R E R O U T  
 • A N S • S A L I N C R A I T E R  
 • D I E S E R I N C A R A I T E R  
 • S E U L E S • G E R A R D

## ACNOA L'Ethiopie désignée hôte des 5<sup>e</sup> Jeux Africains de la Jeunesse



L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) a désigné l'Ethiopie pour accueillir la 5<sup>e</sup> édition des Jeux Africains de la Jeunesse, à l'issue de son Assemblée Générale, tenue à Luanda en Angola, en marge des joutes africaines et qui a approuvé par acclamation la candidature éthiopienne, a indiqué l'instance olympique continentale.

Présentant la candidature éthiopienne, le président du Comité National Olympique (CNO) d'Ethiopie, Dr Ashebir Gayo, a apporté de solides garanties quant à l'engagement de l'Etat. Il a notamment indiqué que le Premier ministre éthiopien, Dr Abiy Ahmed, a donné son aval officiel à l'organisation de l'événement.

Selon le dirigeant olympique, le gouvernement éthiopien s'est engagé à assurer le protocole d'Etat, la sécurité, ainsi que la prise en charge complète des coûts liés à l'hébergement et à l'accueil des athlètes et des staffs au village des Jeux. L'attribution de ces Jeux à l'Ethiopie traduit la volonté de l'ACNOA, présidée par l'Algérien Mustapha Berraf, de s'appuyer sur des pays capables d'offrir un cadre organisationnel sécurisé et des garanties institutionnelles fortes.

Elle marque également une reconnaissance du rôle croissant de l'Ethiopie dans le paysage sportif africain, notamment dans les disciplines d'athlétisme et de sport de haut niveau.

La précédente édition des Jeux africains de la jeunesse a eu en Algérie en 2018, tandis que la 4<sup>e</sup> édition a pris fin à Luanda, en Angola.

La désignation de l'Ethiopie pour la 5<sup>e</sup> édition confirme la volonté de l'ACNOA de renforcer la promotion du sport de jeunesse sur le continent et de s'appuyer sur des pays offrant des garanties institutionnelles et organisationnelles solides.

Crées par l'ACNOA, les Jeux Africains de la Jeunesse sont une compétition multisports quadriennale destinée aux jeunes athlètes du continent, généralement âgés de 14 à 17 ans, et constituent une étape clé dans la préparation des talents africains aux grandes compétitions internationales, notamment les Jeux Olympiques de la Jeunesse. L'événement vise à : détecter et accompagner les talents émergents du continent, préparer les jeunes sportifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, promouvoir les valeurs olympiques et l'intégration africaine par le sport.

Au-delà de la compétition sportive, les Jeux Africains de la Jeunesse représentent un outil stratégique de développement pour le sport africain. Ils permettent aux jeunes athlètes d'acquérir une première expérience internationale, tout en renforçant la coopération entre les Comités Natio-

## KARATÉ-DO "OPEN MILEV" Déroulement des compétitions avec la participation de 428 athlètes

Les compétitions de la 6<sup>e</sup> édition de karaté-do "Open Milev", spécialité "kumité" (juniors et cadets), ont débuté vendredi à la salle omnisports Chahid Tayeb Ben Abderrahmane de Mila, avec la participation de 428 athlètes, garçons et filles.

Les participants à cette édition, organisée par la Ligue de wilaya de karaté-do, représentent, selon son président Lakhdar Choufi, 78 clubs issus de 21 wilayas du pays, à l'instar d'Oran, Tipaza, Constantine, Bouira et de Sétif, outre le club tunisien "Champion Gym".

"Tous les moyens matériels et humains nécessaires, ont été mobilisés pour assurer la réussite de cet événement sportif devenu une tradition annuelle", selon la même source.

Le même responsable a ajouté que la participation à cette compétition, qui s'étale sur deux jours, s'inscrit dans le cadre des préparatifs des clubs locaux en prévision des différentes échéances sportives à venir, aux niveaux national et international.

Pour sa part, le président et entraîneur du club tunisien "Champion Gym", Khaled



Ouarzelli, a indiqué que l'Open Milev de karaté-do se distingue habituellement par un niveau élevé, ce qui nous a incité cette année à participer avec une équipe renforcée par des éléments de l'élite nationale tunisienne de karaté-do, afin de réaliser des résultats honorables lors de cette compétition". A noter que le coup d'envoi officiel de cette manifestation sportive a été donné par le wali de Mila, Fayçal Amrouche.

## M'SILA

### Clôture du championnat régional interservices de police du Centre de karaté do

Les joutes du championnat régional interservices de police du Centre du pays de karaté do de la saison 2025-2026 ont été clôturées jeudi à la salle omnisports 500 places de la ville de M'sila.

Cette compétition dont la clôture a été présidée par l'inspecteur régional de police du Centre, le contrôleur général de police, Rachid Derouazi, accompagné du wali Nedjmeddine Tiar en présence des cadres de la sûreté nationale a été remportée au classement par équipes par la sélection de la sûreté de M'sila en kata, suivie de celle de

la sûreté de M'sila en deuxième position, tandis que la troisième place a été partagée en ex aequo par l'équipe du 1<sup>er</sup> commandement régional de la gendarmerie nationale et la sûreté de wilaya de Médéa.

En kumité, la première place au classement par équipes est revenue à la sûreté de wilaya d'Alger, la deuxième à l'équipe du 1<sup>er</sup> commandement de la gendarmerie nationale « A », alors que la troisième est revenue en ex aequo aux équipes de la sûreté de Bouira et du 1<sup>er</sup> commandement régional de la gendarmerie nationale « B ».

Les prix ont été décernés aux athlètes lauréats des premières places individuel durant cette manifestation de trois jours organisée par le service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la région Centre en coordination avec la sûreté de wilaya de M'sila. Ce championnat régional a connu la participation de 95 sportifs et sportives de 11 équipes de sûreté des wilayas du Centre ainsi que de l'équipe du 1<sup>er</sup> commandement régional de la gendarmerie nationale.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 Accra hôte de la compétition du 12 au 17 mai

Le Ghana accueillera la 24<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme seniors du 12 au 17 mai 2026 à Accra, a confirmé la Fédération ghanéenne d'athlétisme dans un courrier adressé à la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), après approbation du ministère des Sports et des Loisirs.

Selon le communiqué, Accra abritera également la réunion du Conseil de la CAA, à laquelle le ministre des Sports, Kofi Adams,

prendra part conformément au protocole en vigueur au Ghana, avant le démarrage normal des travaux.

Le calendrier des activités retenus prévoit l'arrivée des administrateurs et de l'équipe technique de la CAA le 8 mai, celle des membres du Conseil le 9 mai, suivie le 10 mai de la réunion du Conseil et de l'arrivée des équipes participantes.

La réunion technique est programmée le 11 mai,

avant le déroulement des compétitions du 12 au 17 mai, avec un départ des départs le 18 mai.

Ces dates ont été arrêtées en raison, notamment, des vacances universitaires à l'Université du Ghana (Legon) prévues du 27 avril au 29 mai, ainsi que de l'organisation, dans le même établissement, de la première édition du championnat international des étudiants du 18 au 24 mai 2026.

La signature du proto-

cole d'accord (MoU) entre le Ghana et la CAA est annoncée au plus tard le 10 janvier 2026, sous réserve de la disponibilité du ministre concerné. Par ailleurs, le Comité local d'organisation (LOC) d'Accra 2026 sera inauguré le jeudi 18 décembre 2026, précise la Fédération ghanéenne d'athlétisme.

La CAA a été officiellement saisie de cette confirmation par le président de Ghana Athletics, Bawah Fusseni.

## CYCLISME - BIKE ABU DHABI GRAN FONDO L'Algérien Yacine Chalel engagé dans la 4<sup>e</sup> édition



Le cycliste algérien Yacine Chalel a annoncé vendredi qu'il sera engagé dans la 4<sup>e</sup> édition de la course sur route "Bike Abu Dhabi Gran Fondo", prévue tout dimanche aux Emirats arabes unis.

Longue de 150 kilomètres, la course prendra son départ à Al Ain, vers 6h30 du matin (heure locale), pour que les athlètes puissent concourir dans des conditions favorables, avant d'atteindre l'arrivée, prévue à Abu Dhabi. "Je vais tâcher de m'appliquer, pour accrocher un bon résultat, en évitant les chutes, avant de me tourner vers une année 2026 déjà primordiale", a indiqué le pistard de 30 ans sur ses réseaux sociaux.

Avant de se rendre aux Emirats arabes unis, le coureur de l'OC Val d'Oise avait effectué un stage de préparation "longue durée" en Egypte, où il avait profité de conditions climatiques relativement douces pour bien recharger ses batteries. Parmi les principales compétitions qui seront au menu de Chalel au début de l'année 2026, le Grand Prix d'Egypte: Une compétition en Classe 2 sur piste, prévue au début du mois de février. "Le GP d'Egypte marquera le début d'une longue et intense période sur piste" a encore annoncé l'international algérien sur ses réseaux sociaux.

## CAN-2025 (ALGÉRIE)

**Les "Verts" en quête d'une troisième étoile**

L'équipe nationale de football s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire continentale à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Un rendez-vous capital pour les "Verts", appelés à se relancer après deux campagnes africaines ratées, et à confirmer leur ambition de retrouver le haut niveau sur la scène continentale.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, aborderont cette édition avec l'envie de tourner la page de deux éliminations prématuées dès le premier tour, lors de la CAN-2022 au Cameroun et celle de 2024 en Côte d'Ivoire.

Deux échecs consécutifs qui ont laissé des traces, mais qui servent aujourd'hui de moteur à une sélection décidée à se racheter et à prouver que ces contre-performances ne reflètent nullement son véritable potentiel.

Pour ce grand rendez-vous africain, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé une liste de 28 joueurs, bâtie sur un savant équilibre entre cadres confirmés et éléments en pleine ascension.

Le technicien bosnien a également ouvert la porte à la nouveauté en convoquant deux novices pour leur première CAN : l'ailier gauche Adil Boulbina et l'attaquant Redouane Berkane, récompensés pour leur régularité et leurs prestations convaincantes à la Coupe arabe FIFA Qatar-2025.

Une intégration progressive qui traduit la volonté du staff technique d'élargir ses choix tout en insufflant un nouvel élan au groupe.

Sur les 28 joueurs retenus, seize avaient déjà pris part à la dernière CAN en Côte d'Ivoire, un vécu précieux malgré l'élimination précoce. Ces éléments devront justement mettre leur expérience au service du collectif afin d'éviter les erreurs du passé et d'aborder chaque rencontre



avec davantage de maîtrise et de lucidité. Placée dans le groupe E, l'Algérie évoluera aux côtés du Burkina Faso, considéré comme le principal concurrent pour la première place, mais aussi du Soudan et de la Guinée équatoriale. Le choc face aux Étalons burkinabé, prévu le dimanche 28 décembre (18h30), s'annonce déjà comme un rendez-vous clé dans la course à la première place.

En matière de préparation, le staff technique n'a pas multiplié les rencontres, se contentant des deux derniers matchs amicaux disputés en novembre à Djeddah.

Les Verts avaient d'abord dominé le Zimbabwe (3-1), avant de confirmer face à l'Arabie saoudite (2-0). Deux succès rassurants qui ont permis d'apporter des ajustements tactiques et de consolider la confiance du

groupe avant le rendez-vous continental.

La délégation algérienne s'envolera ce vendredi pour le pays hôte, à bord d'un vol spécial, soit cinq jours avant son entrée en lice dans la compétition.

Les Verts débuteront leur parcours mercredi face au Soudan (16h00), avec l'obligation de bien lancer leur tournoi afin d'éviter toute pression inutile pour la suite.

Sous la houlette de Vladimir Petkovic, la sélection algérienne sait qu'elle est attendue au tournant. Plus qu'une simple participation, cette CAN-2025 représente une véritable épreuve de vérité, où les Verts devront afficher caractère, constance et efficacité pour renouer avec la consécration, surtout, avec la confiance de tout un peuple.

**Himad Abdelli appelé en urgence pour renforcer le milieu des Verts**

s'inscrit dans une logique de continuité, le joueur étant suivi de près depuis plusieurs mois par le staff national.

Formé en France et désormais cadre d'Angers SCO, Himad Abdelli s'est imposé comme un milieu polyvalent, capable d'évoluer aussi bien dans un rôle de relayeur que dans une position plus offensive.

Son volume de jeu, sa justesse technique et sa capacité à se projeter vers l'avant constituent des atouts précieux dans un tournoi aussi exigeant que la CAN, où l'intensité et la densité athlétique des rencontres mettent souvent les organismes à rude épreuve. Pour Vladimir Petkovic, l'objectif est clair : main-

tenir l'équilibre du groupe et disposer de solutions crédibles au milieu de terrain, un secteur clé dans son dispositif.

L'absence de Houssem Aouar, joueur d'expérience et de créativité, représente certes un coup dur, mais l'arrivée d'Abdelli offre une alternative intéressante, capable d'apporter fraîcheur et dynamisme.

Au-delà de l'aspect puissance sportif, cette convocation est aussi une récompense pour un joueur qui n'a jamais cessé de croire en ses chances avec la sélection nationale.

Travailleur discret, Abdelli a su s'imposer par la constance de ses prestations et son professionnalisme, des qualités parti-

culièrement appréciées par le sélectionneur.

À l'approche d'une CAN très relevée, où l'Algérie nourrit l'ambition de franchir le premier tour avant de viser un parcours plus long, chaque détail compte.

L'intégration rapide d'Abdelli au groupe sera déterminante, dans un contexte où la cohésion et la profondeur de banc peuvent faire la différence entre une élimination prématuée et une aventure réussie.

RS

**La sélection algérienne quitte Alger pour prendre part à la phase finale**

L'équipe nationale de football a quitté Alger vendredi après-midi à bord d'un vol spécial, pour participer à la 35e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026.

La délégation algérienne, conduite par le président de la Fédération algérienne (FAF), Walid Sadi, est composée notamment de 27 joueurs, en l'absence du milieu offensif, Houssem Aouar, forfait pour cause de blessure.

Le sociétaire d'Al-Ittihad Djeddah (Arabie saoudite), victime d'une gêne musculaire lors de la séance d'entraînement de jeudi, a été remplacé par Himad Abdelli (Angers SCO/

**MONDIAL 2026****Plus de 10 millions de dollars garantis pour l'Algérie, même en cas d'élimination précoce**

La Coupe du Monde 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet sur le continent américain, s'annonce déjà historique, tant par son nouveau format que par l'ampleur des retombées financières promises aux sélections participantes.

La FFA a officiellement dévoilé, dans un communiqué récent, la grille des récompenses financières qui seront attribuées lors de cette édition élargie à 48 équipes, marquant un tournant majeur dans l'économie du football mondial.

Pour l'Algérie, la nouvelle est particulièrement encourageante : la sélection nationale est assurée de percevoir plus de 10 millions de dollars, même en cas d'élimination dès la phase de groupes.

Cette décision s'inscrit dans une augmentation globale de 50 % des primes par rapport au Mondial 2022 disputé au Qatar.

Une hausse significative qui traduit la volonté de l'instance dirigée par Gianni Infantino de renforcer l'attractivité de la compétition et d'offrir un soutien financier accru aux fédérations nationales, confrontées à des exigences logistiques et organisationnelles de plus en plus lourdes.

Selon les chiffres communiqués par la FFA, l'enveloppe globale destinée aux récompenses financières s'élève à 227 millions de dollars.

Chaque sélection qualifiée pour la Coupe du monde 2026 bénéficiera d'abord d'une allocation de 1,5 million de dollars, destinée à couvrir les frais de préparation.

À cela s'ajoute une prime de 9 millions de dollars pour les équipes éliminées dès le premier tour, classées entre la 33e et la 48e place.

Ainsi, la Fédération algérienne de football (FAF) est d'ores et déjà assurée de percevoir un minimum de 10,5 millions de dollars.

Mais les incitations financières ne s'arrêtent pas là.

Le système de primes prévoit des montants nettement plus élevés pour les sélections réalisant un parcours plus long dans le tournoi.

Le futur champion du monde empochera 50 millions de dollars, tandis que le finaliste recevra 33 millions.

La troisième place sera récompensée par 29 millions de dollars, contre 27 millions pour la quatrième.

Les équipes classées de la cinquième à la huitième place percevront chacune 19 millions, tandis que celles occupant les rangs de la 9e à la 16e place toucheront 15 millions.

Enfin, les sélections classées entre la 17e et la 32e position recevront 11 millions de dollars.

Pour l'Algérie, ces perspectives financières constituent un levier important pour le développement du football national, tant au niveau des infrastructures que de la formation.

Elles renforcent également l'enjeu sportif des éliminatoires, dans un contexte où la qualification pour le Mondial devient non seulement un objectif de prestige, mais aussi une opportunité stratégique majeure pour la FAF.

RS

France). Les "Verts" effectueront sa première séance d'entraînement, à quatre jours de leur entrée en lice dans le tournoi, mercredi face au Soudan (16h00).

Outre le Soudan, l'Algérie affrontera également dans le groupe E, le Burkina Faso et la Guinée équatoriale. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures troisèmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale, prévus les 3, 4, 5 et 6 janvier.

Pour rappel, la sélection algérienne avait été éliminée dès le premier tour lors de sa dernière participation à la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (13<sup>e</sup> JOURNÉE) Le CRT et l'USMH trébuchent, la JSEB creuse l'écart

La JS El Biar a creusé l'écart en tête du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en prenant quatre points d'avance sur ses premiers poursuivants au classement général, après sa précieuse victoire en déplacement chez le WA Tlemcen (1-0), vendredi après-midi, dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée, ayant vu le Dauphin, le CR Témouchent, s'incliner (1-0) chez le RC Arbaâ.

De son côté, l'USM El Harrach s'est contenté d'un nul (1-1) chez l'ESM Koléa, un résultat assez bon, vu la physionomie de la rencontre, car les Jaune et Noir avaient commencé par concéder l'ouverture du score, devant une coriace équipe de l'ESMK, souvent intraitable lorsqu'elle évolue sur son terrain, avant d'arracher l'égalisation à la 49<sup>e</sup>, grâce à l'homme en forme du moment, Abdellkrim Zouari.

Un résultat qui permet à l'USMH de rester dans le peloton de tête, ex-aequo avec le CR Témouchent et le RC Kouba, qui à l'instar du leader, a réussi à ramener une précieuse victoire de son déplacement chez la JS Texraïne (1-0).

Les autres bonnes affaires du jour ont été réalisées par des clubs de bas de tableau, particulièrement le GC Mascara (13e), qui à l'instar du RC Arbaâ (14e), a engrangé de précieux points dans la course au maintien, après sa victoire contre le MC Saida (1-0).

Même la lanterne-rouge, l'US Bechar Djedid a eu un sursaut d'orgueil au cours de cette treizième journée, en ramenant un bon résultat nul d'Alger, où il a réussi à tenir en échec la NA Hussein Dey (1-1).

Le mérite des Bécharois (Derniers/6 pts) est d'autant plus grand qu'ils ont commencé par concéder l'ouverture du score, avant d'arracher une égalisation méritée, qu'ils ont défendue bec et ongle jusqu'au coup de sifflet final. Le carton du jour est à mettre à l'actif de la JSM Tiaret, qui a dominé le CRB Adrar sur le score de trois buts à un. Une bonne performance, qui la propulse à la 10<sup>e</sup> place du classement général avec 18 points, au moment où le CRBA reste scotché à la 12<sup>e</sup> place, avec 15 unités.

Tes péripéties de cette 13<sup>e</sup> journée se clôtureront dimanche, avec le déroulement du match ASM Oran - WA Mostaganem, dont le coup d'envoi est prévu à 14h00.

Un chaud duel, qui devrait tenir toutes ses promesses, car contre le cachet derby, ce choc entre deux grands clubs de l'Ouest mettra aux prises deux adversaires qui occupent actuellement la 7<sup>e</sup> place au classement général, ex-aequo avec 19 points chacun.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES: (9<sup>e</sup>) Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 9<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de division une se-niors dames de football, disputées vendredi.

Afak Relizane - JS Kabylie	0 - 0
AR Guelma - CF Akbou	0 - 3
JF Khroub - RS Tissemsilt	8 - 1
CR Belouizdad - E. Athletic Sétif	2 - 1
FC Béjaïa - CS Constantine	1 - 3
US Biskra - ASE Alger Centre	2 - 2

Aksal Sport Batna: Exempt

Classement:	Pts	J
1. CF Akbou	24	8
2. JF Khroub	22	9
3. Afak Relizane	20	8
4. CR Belouizdad	18	9
5. JS Kabylie	17	8
6. CS Constantine	14	9
7. Etoile A.Sétif	11	8
8. FC Béjaïa	7	9
-- US Biskra	7	8
-- ASE Alger Centre	7	8
11. RS Tissemsilt	3	8
12. AR Guelma	1	9
-- Aksal Sport Batna	1	8.

## LIGUE 1 MOBILIS (13<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Le MCA concède son premier revers, coup d'arrêt pour l'USMA

Le MC Alger a essuyé sa première déconvenue de la saison en Ligue 1 Mobilis de football, battu jeudi en déplacement face au MB Roussel (1-0), alors que l'USM Alger a été tenue en échec à domicile face à l'ES Ben Aknoune (2-2), en ouverture de la 13<sup>e</sup> journée, devant se poursuivre vendredi et samedi.

Invincu jusque-là en championnat, le "Doyen" a chuté à Ouarzazate, face à une équipe de Roussel qui a bien réagi, mettant fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. La formation locale s'en est remise à son attaquant Kheireddine Merzougui, ancien joueur du Mouloudia, qui a inscrit l'unique but de la partie à la 27<sup>e</sup> minute, suite à un coup de pied arrêté.

En dépit de cette défaite, le MCA demeure en tête du classement avec un total de 25 points, conservant quatre unités d'avance sur ses plus proches rivaux, tout en disposant encore de trois rencontres en retard. Le MB Roussel, pour sa part, remonte à la 7<sup>e</sup> place au tableau (16 pts), et avec deux matchs en moins.

De son côté, l'USM Alger a été stoppée dans son élan, en concédant le point du nul à domicile face à l'autre promu l'ES Ben Aknoune (2-2). Les "Rouge et Noir" ont ouvert le score grâce à Khalid (19e), avant que le "Nedjim" n'égalise par l'ancien buteur de l'US Biskra, Saâd (26e). Les gars de Soustara sont revenus à la charge, en reprenant l'avantage par l'entremise du défenseur Loucif, peu



avant la pause (45e+1). En seconde période, les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud ont remis à les pendules à l'heure sur une tête d'Oukali (69e).

Il s'agit d'un coup d'arrêt pour les Usmanistes, qui surfacent sur une belle série de cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues.

Au classement, l'USMA reste scotché au pied du podium (19 pts) avec un

match en moins, alors que l'ESBA réalise une bonne opération, et rejoint l'USM Khénchela à la 5<sup>e</sup> place, avec 17 points chacun, avec deux matchs en retard.

Dans l'autre rencontre disputée jeudi, l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0), à domicile. Le seul but de la rencontre a été inscrit par Sadahine dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+3).

## PHASE FINALE DE LA 1<sup>RE</sup> COUPE D'ALGÉRIE INTER-ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES Début de la compétition à Oran

La première édition de la Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui prennent part à des matchs à élimination directe. Inscrite dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, cette initiative vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents.

Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par FAF, en partenariat avec la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), réunit 41 équipes inter-éta-

blissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui prennent part à des matchs à élimination directe. Inscrite dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, cette initiative vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents.

Le président de la Fédération algérienne des sports scolaire, Ali Merah, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette compétition "concerne le football, (filles

et garçons), avec la participation d'environ 835 élèves sportifs issus des trois cycles d'enseignement et venant de différentes wilayas du pays".

M. Merah a ajouté que tous "les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cet événement sportif à caractère éducatif, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer et structurer le sport scolaire dans l'objectif de détecter et d'encadrer les talents sportifs".

Pour sa part, le sélectionneur national des jeunes ta-

lents des moins de 16, Karim Ziani, présent à Oran, a déclaré : "Pour cet événement, je pense que l'initiative est très bonne. Cela nous donne une vue plus large sur tous les joueurs de football en Algérie. Il n'y a pas que l'élite, il y a aussi le football scolaire dans lequel on peut déceler des joueurs qui sortent du lot dans ce tournoi".

A noter que les matchs se dérouleront dans les stades Ahmed-Zabana, Es-Senia, El-Kerma, Hassi Benokba et Habib Bouakeul d'Oran.

Les finales auront lieu samedi au niveau du stade Chahid Ahmed Zabana d'Oran.

## COUPE DE LA LIGUE Manchester City et Cherki en demies

Manchester City, avec un superbe but de Rayan Cherki, a battu Brentford (2-0) mercredi et s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue anglaise, où il affrontera le tenant du titre Newcastle. Les "Magpies" ont eux obtenu leur billet pour le dernier carré en battant Fulham grâce à un but de la tête de Lewis Miley, 19 ans, sur corner dans le temps additionnel (90e+2, 2-1). L'autre demi-finale opposera Chelsea au vainqueur de l'ultime quart de finale,

programmé le 23 décembre entre Arsenal et Crystal Palace. Manchester City n'avait plus atteint ce stade de la compétition depuis 2020-2021, l'année où Pep Guardiola a remporté son quatrième titre consécutif en League Cup. L'entraîneur espagnol n'a conservé mercredi que quatre titulaires du week-end au coup d'envoi, dont Cherki, et c'est le N.10 français qui a débloqué la partie sur un enchaînement délicieux devant la surface de réparation (32e, 1-0).



## CHAMPIONNAT D'ESPAGNE Barça-Villarreal tête d'affiche de la 17<sup>e</sup> journée

Avant d'être un choc sportif, le match entre le FC Barcelone (1er, 43 points) et Villarreal (3e, 35 points), a longtemps créé la polémique, la Liga ayant voulu le délocaliser à Miami. Confronté à l'hostilité du syndicat de joueurs et de nombreux clubs, la Liga a finalement renoncé à ce projet, et le match se jouera bien en Espagne dimanche. Coincé entre les deux, le Real Madrid (2e, 39 points), est lui toujours sur un fil avant la ré-

ception du Séville FC (9e, 20 points) samedi soir: les Madrilènes restent sur deux revers à Santiago Bernabéu, contre le Celta Vigo (2-0) et City (2-1).

Les Madrilènes ont arraché une victoire contre Alavés (2-1) lors de la dernière journée, achetant un peu de répit à Xabi Alonso, toujours en grand danger en cas de revers.



## MAN CITY

**P. Guardiola - "je suis là"**

Une petite bombe lâchée par The Athletic ce jeudi (voir la brève d'hier à 14h20) : Pep Guardiola pourrait quitter Manchester City au terme de la saison, et la direction penserait à Enzo Maresca pour le remplacer. L'entraîneur des Skyblues a bien évidemment été interrogé à ce sujet en conférence de presse.

"Est-ce que je vais partir un an avant la fin de mon contrat ? Je suis là, a répondu le technicien catalan en conférence de presse. Depuis trois ou quatre ans, on me pose systématiquement la même question. Tôt ou tard, à 75 ou 76 ans, je vais quitter City. Je comprends la question, mais il me reste 18 mois de contrat et j'en suis ravi. Cette question revient chaque saison et ça ne me dérange pas. Je ne serai pas éternel, nul n'est éternel. Point final. Ce qui doit arriver, arrivera, et le club doit être paré à toute éventualité, mais ce sujet n'est pas à l'ordre du jour pour le moment."

**LENS**  
**Machado pas remplacé ?**

Lens recruterait-il un piston gauche cet hiver pour compenser le départ de Deiver Machado à Nantes ? Pas sûr. Selon L'Equipe, le club artésien pourrait faire confiance à Anthony Bermont (20 ans, 4 apparitions en L1 cette saison) comme doublure de Matthieu Udol pour la seconde partie de la saison. Le jeune milieu et auteur a réalisé des entrées intéressantes, les décideurs lensois pourraient donc lui offrir l'opportunité d'obtenir davantage de temps de jeu au cours des prochains mois.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

<b>Édité par la SARL DK NEWS</b> Directeur général Benzine Lamine Gérant Faycal Laouar Directeur de rédaction et publication Dif Abdelhamid	<b>RÉDACTION ADMINISTRATION</b> « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger <b>TÉL.</b> : 028.05.33.32 <b>FAX</b> : 028.05.31.61 <b>EMAIL</b> : contact@dknews.dz <b>SITE</b> : http://www.dknews.dz
	<b>PUBLICITE</b> : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger <b>TÉL.</b> : 028.05.33.32 <b>FAX</b> : 028.05.31.61 / <b>E-MAIL</b> : contact@dknews.dz <b>IMPRESSION</b> : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - <b>TÉL.</b> : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / <b>FAX</b> : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 <b>E-mail</b> : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**FORUM AFRIQUE - RUSSIE****L'Algérie et l'Égypte réaffirment leur convergence stratégique au Caire**

En marge de la deuxième session du Forum de partenariat Afrique-Russie au niveau ministériel, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, vendredi au Caire, avec son homologue égyptien, M. Badr Abdelatty.

Cette rencontre s'est tenue au Palais Al-Tahrir dans le cadre de la visite officielle du chef de la diplomatie algérienne en République arabe d'Égypte. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les deux responsables ont procédé à une évaluation approfondie des conclusions issues de la 9<sup>e</sup> session de la Grande Commission mixte algéro-égyptienne, tenue le 26 novembre dernier au Caire. À ce titre, ils ont salué la qualité des résultats obtenus et mis en avant la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays frères. Les deux ministres ont souligné l'attention constante et particulière accordée par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et son homologue égyptien, le président Abdel Fattah Al-Sissi, au renforcement des liens de fraternité, de coopération et de partenariat stratégique entre Alger et Le Caire, dans une vision commune fondée sur la concertation et la coordination.

Au-delà du cadre bilatéral, la rencontre a permis un échange de vues approfondi sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun. La situation dramatique à Ghaza et l'évolution de la cause palestinienne ont occupé une place



centrale dans les discussions, aux côtés des crises persistantes au Soudan et en Libye. Les deux parties ont également abordé les défis sécuritaires et politiques auxquels est confrontée la région sahélienne-saharienne, dans un contexte marqué par des mutations géopolitiques rapides. Cette rencontre confirme la convergence des positions

algériennes et égyptiennes sur les grandes questions régionales et internationales, ainsi que leur engagement commun en faveur de la stabilité, du dialogue et du règlement pacifique des conflits, dans le respect de la légalité internationale et des aspirations des peuples africains.

RJ

**L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE ET L'EXCELLENCE MONDIALE  
Un partenariat stratégique avec Johns Hopkins**

La signature d'une convention de coopération entre l'Université des Sciences de la Santé « Moudjahid Dr. Youcef El Khatib » et la prestigieuse université américaine Johns Hopkins marque une avancée majeure dans le paysage académique et scientifique algérien.

Cet accord, scellé à Alger, symbolise l'ouverture de l'université algérienne sur les standards internationaux d'excellence et d'innovation.

Ce partenariat vise à renforcer la collaboration scientifique, à encourager les projets de recherche conjoints et à fa-

voriser l'échange d'expertises entre enseignants, chercheurs et étudiants. Il s'inscrit dans une vision stratégique placant le capital humain au cœur du développement durable et de la modernisation du système de santé. Pour les responsables de l'université algérienne, cette convention constitue une étape décisive dans l'amélioration de la formation médicale et de la recherche scientifique. Elle offre des perspectives nouvelles en matière de transfert de connaissances, d'innovation pédagogique et de montée en compétences des ressources

humaines. Du côté américain, ce partenariat est perçu comme une expérience pionnière avec une institution algérienne, porteuse d'une forte valeur symbolique et scientifique.

Il ouvre la voie à un élargissement futur de la coopération vers d'autres universités algériennes et d'autres champs disciplinaires, notamment les sciences humaines, sociales et exactes. Au-delà des retombées académiques, cet accord traduit une confiance mutuelle et une reconnaissance du potentiel scientifique algérien. Il témoigne également de la capa-

cité des institutions nationales à s'inscrire dans des réseaux internationaux de haut niveau, contribuant ainsi au rayonnement de l'Algérie sur la scène scientifique mondiale. Cette convention incarne une ambition claire : former une élite médicale compétente, innovante et ouverte sur le monde, capable de répondre aux défis sanitaires contemporains.

Un pas décisif vers une université algérienne plus connectée, plus performante et résolument tournée vers l'avenir.

R.N

**NEW YORK (NATIONS UNIES)****Conseil de sécurité : L'Algérie appelle à une réforme structurelle et équitable du dispositif onusien de lutte contre le terrorisme**

L'Algérie a plaidé, mercredi à New York, pour une réforme en profondeur du dispositif onusien de lutte contre le terrorisme, estimant que les mécanismes actuels ne répondent plus aux réalités géopolitiques contemporaines, notamment aux défis sécuritaires auxquels fait face le continent africain.

S'exprimant devant le Conseil de sécurité lors de la présentation du bilan de la présidence algérienne de trois organes subsidiaires – le Comité de sanctions concernant la République centrafricaine (Comité 2745), le Comité contre le terrorisme (CCT – résolution 1373) et le Groupe de travail 1566 – le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M.

Amar Bendjama, a dressé un état des lieux exhaustif des avancées réalisées tout en formulant des recommandations pour renforcer l'efficacité, la cohérence et l'équité de l'action internationale.

Au cœur de cette intervention figure l'adoption unanime par le Conseil de sécurité des « Principes directeurs de l'Algérie sur la prévention du financement du terrorisme par les nouvelles technologies »,

un document de référence qui encadre désormais la lutte contre l'exploitation des innovations financières par les groupes terroristes.

Cette adoption, qualifiée d'historique, est intervenue à l'issue de près d'une année de négociations intensives entre les quinze membres du Conseil.

« La complexité de cette thématique réside dans l'implication simultanée d'acteurs sécuritaires, financiers et réglementaires, à l'échelle nationale, régionale et internationale », a souligné M.

Bendjama, insistant sur la nécessité d'une approche globale et coordonnée.

L'Algérie a également mis en lumière un déséquilibre structurel préoccupant : alors que l'Afrique concentre près de 59 % des décès liés au terrorisme à l'échelle mondiale, elle demeure insuffisamment représentée dans les mécanismes d'évaluation du CCT et ne bénéficie que d'une part limitée des ressources antiterroristes internationales.

« Il ne s'agit pas uniquement d'une crise sécuritaire, mais d'un déficit de solidarité internationale », a averti le diplomate algérien, appelant à une priorisation

claire des pays les plus exposés, en particulier dans la région du Sahel.

Concernant le Comité 2745, M. Bendjama a rappelé que la présidence algérienne a accompagné des avancées majeures, notamment l'adoption unanime, en juillet 2024, de la résolution 2745, mettant fin à quatre années de blocage et levant l'embargo sur les armes imposé à la République centrafricaine.

Sur le plan institutionnel, l'Algérie a également obtenu la révision de la Note 507, garantissant un accès égal à l'information pour tous les membres du Conseil, renforçant ainsi la transparence et l'équité au sein des organes subsidiaires.

Enfin, l'ambassadeur a alerté sur les conséquences négatives du retard accusé dans la nomination des présidents des organes subsidiaires pour l'année 2025, intervenue le 29 mai seulement.

Un retard ayant compromis la planification stratégique et la mise en œuvre efficace des mandats.

Il a, à ce titre, recommandé le respect strict de la date du 1er janvier pour les futures désignations.

R.J

**ÉDITORIAL DK NEWS  
DU JOUR****L'Afrique face au terrorisme : vers l'impératif d'une riposte continentale unifiée**

La lutte contre le terrorisme en Afrique ne peut plus se satisfaire de réponses fragmentées ni d'actions ponctuelles dictées par l'urgence.

C'est ce constat lucide et partagé qui s'est dégagé de la réunion de haut niveau des experts africains, tenue récemment à Alger, consacrée à l'un des défis sécuritaires les plus pressants du continent.

Les échanges, qualifiés de profonds et constructifs par le directeur par intérim du Centre de l'Union africaine contre le terrorisme, M. Lallali, ont mis en lumière une prise de conscience collective quant à la responsabilité historique des États africains face à l'avenir de leur sécurité commune.

L'ampleur de la menace terroriste, dont la progression ne cesse de s'étendre, notamment dans la région sahélienne, en Somalie, en République démocratique du Congo et dans d'autres zones fragilisées, impose une rupture stratégique.

Les experts ont unanimement reconnu que les approches limitées à des interventions locales ou conjoncturelles ont montré leurs limites face à des réseaux transnationaux structurés, souvent instrumentalisés pour déstabiliser les États et fragiliser leur cohésion interne.

C'est dans ce contexte qu'a émergé la recommandation majeure appellant à l'élaboration d'un plan africain global de lutte contre le terrorisme.

Une feuille de route continentale, pensée sur le long terme, intégrant des dimensions sécuritaires, politiques, juridiques et socio-économiques, apparaît désormais comme une nécessité vitale pour garantir une véritable sécurité collective.

Les discussions ont insisté sur la nécessité de conjuguer prévention et action, renseignement et coopération, tout en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme violent.

Les délibérations ont également mis en avant le rôle central de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, sous l'autorité politique du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Cette structure, appelée à renforcer sa coordination et son efficacité, constitue le socle institutionnel à partir duquel une riposte cohérente et intégrée peut être bâtie.

La lutte contre le financement des groupes terroristes, la coopération judiciaire et la mutualisation des capacités sécuritaires ont été identifiées comme des axes stratégiques incontournables.

Au-delà des aspects techniques, la rencontre d'Alger a marqué un tournant politique.

Elle a consacré une vision africaine autonome de la lutte antiterroriste, fondée sur la solidarité continentale et la responsabilité partagée.

Dans un environnement international en mutation, où les menaces hybrides se multiplient, l'Afrique affirme ainsi sa volonté de prendre en main son destin sécuritaire.

Les réflexions issues de cette rencontre ne constituent pas une simple déclaration d'intention.

Elles dessinent les contours d'une nouvelle doctrine africaine de sécurité, plus structurée, plus proactive et résolument tournée vers l'avenir.

À Alger, l'Afrique a posé les jalons d'une réponse collective à un péril commun, consciente que sa stabilité et son développement en dépendent.

REDACTION